

8 1/4% WOOD GUNDT
692-4200
3 ANS
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

LUNETTES COMPLÈTES
PRÊTES EN
1 HEURE
chez
GREICHE & SCAFF
PLACE LAURIER
658-8900
50¢ Plus T.P.S. TVG

MARDI 6 SEPTEMBRE 1994 QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 246 50 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 TVG 0.24 3.98 MONTRÉAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. TVG

LE SPORT



2500 spectateurs au camp des Nordiques
Les Nordiques ont débuté leur camp d'entraînement devant 2500 amateurs hier. Valeri Kamensky (photo), s'est signalé lors du match simulé. **S-2, S-3**

La route du Nord



Travail au noir et jeux de coulisses
Cet immense chantier a aussi eu ses travailleurs illégaux, ses jeux de coulisses, ses plaintes et ses informations cachées. **B-1**

LE MONDE

La vie du pape sera menacée à Sarajevo

La Force de protection des Nations unies en Yougoslavie estime que la vie du pape Jean Paul II sera en danger lors de la visite qu'il prévoit de faire jeudi à Sarajevo. Le souverain pontife a déclaré samedi qu'il maintenait sa visite dans la capitale bosniaque malgré les craintes pour sa sécurité personnelle. **A-11**



ÉLECTIONS 94

Johnson Québécois plus que Canadien

On a cru au lapsus, hier, lorsque Daniel Johnson a soutenu qu'il peut « concevoir être Québécois sans être Canadien ». **A-5**

L'INDEX

Annonces classées	C-6 à C-10
Arts	B-5 et B-6
Bridge	C-10
Décès	C-10 et C-11
Éditorial	A-12
Horoscope	C-10
L'auto	B-7 et B-8
Le Monde	A-11 et A-13
Michel David	A-4
Mode	C-1 à C-4
Où aller à Québec	B-6
Québec et l'Est	B-1 à B-3
Une place au soleil	B-3

TABLOID SPORT S-1 à S-14
Bandes dessinées S-15
Ce soir à la télé S-16
Mots croisés / Mot mystère S-14

LA MÉTÉO

Nuageux et faible pluie, maximum 14. **S-16**

Une famille sauvée du feu par des policiers

QUÉBEC — Quatre membres d'une même famille ont été gravement brûlés, hier matin, dans l'incendie de leur logement de l'avenue De Léry, à Québec. Victime d'un arrêt respiratoire, un bambin de cinq ans a été réanimé par un policier, pendant que ses collègues évacuaient en catastrophe les autres occupants, bloqués à l'intérieur par la fumée.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Le feu a pris naissance vers 9 h 30 hier, au sous-sol d'un édifice de trois logements situé au 1750, avenue De Léry, dans le quartier Saint-Pascal, à Québec. Un passant a avisé des policiers qui se trouvaient dans le coin, en train de constater une infraction au code de la sécurité routière.

Au péril de leur vie, les agents ont défoncé la porte verrouillée et ont pénétré dans le logement du rez-de-chaussée envahi par la fumée. Quatre personnes s'y trouvaient: une femme de 36 ans, Martine Rock, une adolescente de 14 ans Riette Rock, et deux garçons de quatre et six ans, Maxime et Guillaume. Elles ont toutes été conduites au Centre des grands brûlés de l'hôpital du Saint-Sacrement, à Québec. Les victimes sont brûlées sur la moitié de la surface de leurs corps. Au moment de mettre sous presse, l'état de l'enfant de quatre ans inspirait beaucoup de crainte.

Robin Bacon, huit ans, aurait figuré au nombre des victimes s'il n'avait été faire une commission à bicyclette. Quand il est revenu chez lui, l'incendie faisait rage et les membres de sa famille gisaient sur le gazon, affreusement brûlés. Ne sachant où aller, il s'est réfugié chez une voisine, Gilberte Grondin. « Je vais le garder jusqu'à ce que d'autres personnes de sa famille soient avisées », a insisté la dame.

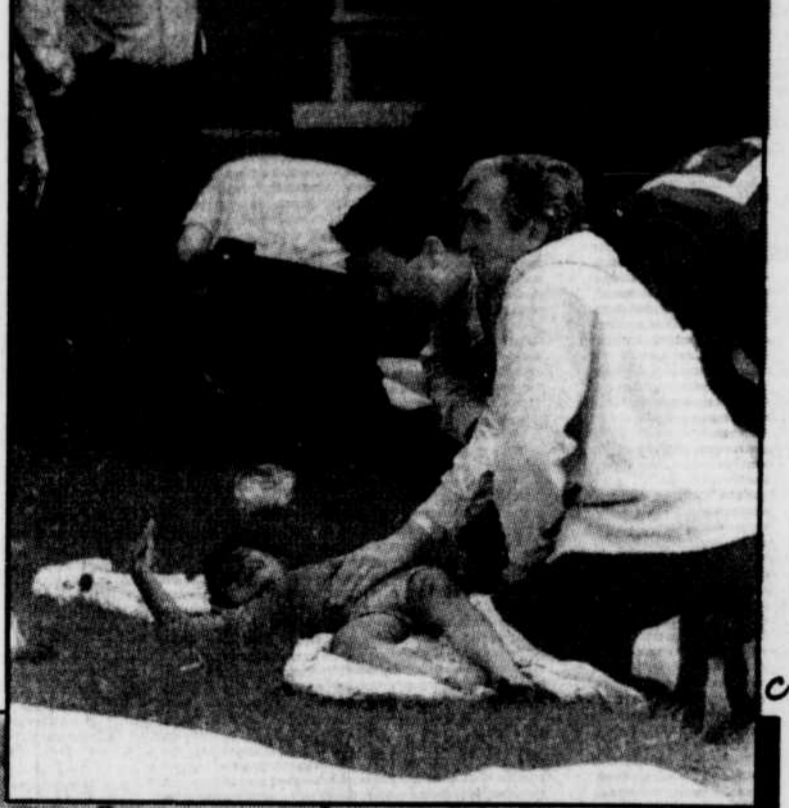
« Il ne jase pas, a-t-elle poursuivi. Il reste figé. Il dit qu'il n'a plus rien pour aller à l'école demain. Je m'attends à ce qu'il ait une réaction durant la journée. »

Des deux appartements du premier étage, un était vide au moment du sinistre. Les deux occupants de l'autre logement ont pu sortir à temps, pieds nus et les mains vides. « J'entendais crier dans l'appartement du rez-de-chaussée, raconte Jacques, qui n'a pas voulu décliner son nom de famille. Les gens disaient que la porte était coincée. Je leur parlais par la fenêtre, mais je ne pouvais rien faire pour eux. »

Le chef des pompiers, Gaston Verreault, et ses hommes ont rapidement sonné une troisième alarme face aux événements dramatiques qui se jouaient devant eux. « La fumée était noire, dense et compacte », a constaté le chef Verreault. La trentaine de pompiers ont ventilé les lieux, empêchant les flammes de se propager aux étages supérieurs. Ils n'ont eu aucune peine à mai-

triser l'élément destructeur. Les dommages se chiffrent par plusieurs dizaines de milliers de dollars.

Jean Lépine, enquêteur du commissariat aux incendies, a fait barricader l'immeuble et demandé l'aide d'un chimiste de la Direction des expertises judiciaires, de Montréal, pour déterminer la cause de ce sinistre. « Ce n'est pas le chauffe-eau, ni un chaudron oublié sur le feu, ni le système de chauffage, ni les fils électriques », a affirmé M. Lépine, qui n'a pu interroger les blessés, en raison de la gravité de leurs brûlures.



L'intervention rapide des policiers a sans doute permis de sauver la vie de quatre personnes prisonnières de l'incendie de leur logement, hier matin, dont un bambin (photo en mortaise) qui a été victime d'un arrêt respiratoire et deux adultes, ci-dessus, recevant les premiers soins.

Autre texte et photos en page A-3

La bataille mondiale sur l'avortement est lancée à la Conférence du Caire

LE CAIRE (AP, PC, AFP) — Le premier ministre de la Norvège, Mme Gro Harlem Bruntland et son homologue du Pakistan, Mme Benazir Bhutto, ont riposté, hier, aux critiques émises par le Vatican et les fondamentalistes musulmans à propos de la Conférence internationale sur la population et le développement, en prenant la défense de l'avortement et de l'éducation sexuelle et en se déclarant favorables à un ralentissement de la croissance démographique pour « le bien de la Terre ».

Au premier jour de la Conférence organisée par l'ONU au Caire jusqu'au 13 septembre et qui regroupe 182 pays, Mme Bruntland s'est prononcée pour « la décriminalisation des avortements » en vue de ralentir le taux de natalité dans le monde. Pour le premier ministre norvégien, il s'agit avant tout de parvenir à l'égalité des sexes et de financer les besoins

sexes. En elle-même, sa décision de participer à la conférence était une victoire, compte tenu de l'opposition des fondamentalistes musulmans de son pays à la réunion internationale.

Chaudement applaudie elle aussi, Mme Bhutto a dit rêver « d'un Pakistan, d'une Asie, d'un monde, où chaque grossesse est fixée à l'avance, où chaque enfant est aimé et éduqué ». Toutefois elle a adopté une attitude plus conservatrice à l'égard de la question de l'interruption volontaire de grossesse et a rejeté les principales mesures contenues dans le projet de document final destinées à freiner la croissance démographique.

Le vice-président américain Al Gore, dont le pays n'est pas partisan d'un droit international à l'a-

Journaliste du SOLEIL agressée

LA HAVANE — « Avant ce n'était pas comme ça, dit le consul canadien, Jean Kimmell. Mais depuis deux ans, ça arrive tout le temps. Pas une semaine ne passe sans qu'un Canadien ne se présente à l'ambassade en maillot de bain, tous ses effets raflés. Jusqu'aux coffres-forts des chambres d'hôtel qui sont éventrés ».

Monique GIGUÈRE
envoyée spéciale du Soleil
à CUBA



Samedi, 16 h 10, dans la rue bien nommée de Amargura qui signifie « amertume », mon heure a sonné. Un grand gaillard m'empoigne par derrière au pas de course, me jette sur le pavé et me déteste de mon sac à main que je portais en bandoulière et de mon appareil-photo. Tout s'est passé à la vitesse de l'éclair. L'instant d'après, mon interprète, Maria, cria « policia », « policia ». Et le grand Noir, en pull jaune et noir, sans ralentir le pas, enfourchait un vélo garé à proximité.

Je me suis relevée, les genoux et les coudes en sang, la margoulette bien sonnée et sans nationalité. Mon passeport, mon visa de touriste, mon billet de retour, mon argent, mes cartes de crédit, mon carnet de chèques, mon permis de conduire, mes notes de travail, ma lampe de poche, mon couteau de scout, et jusqu'à une pièce de monnaie à l'effigie du « Che » achetée Place de la Cathédrale dans la vieille Havane. Dépouillée de tout, absolument tout ! Sauf... de mes lunettes qui sont allées atterrir Dieu sait où pendant l'assaut et qu'un quidam de ce quartier appelé Atares, le plus vieux et le plus pauvre de La Havane, m'a tendues avec au fond de la prunelle une muette lueur de regret.

C'était juste un peu avant l'heure où Maria et moi devions nous diriger vers le bar-restaurant préféré d'Ernest Hemingway. « La Bodeguita del medio », pour un repas d'adieu. Mais la journée s'est terminée très tard. Sans manger. Sur les bancs de la caserne de la Police révolutionnaire nationale où nous avons fait une déposition. Et devant les grilles de l'ambassade du Canada où j'ai fait les cent pas en attendant d'être reconnue comme citoyenne de mon pays.

La tension avait grimpé tout l'après-midi dans les rues délabrées d'Atares. Un attroupement se formait partout où on s'arrêtait pour interviewer des gens. Chacun voulait placer son mot. « Oui, on a faim. Non, c'est pas la faute de Fidel. C'est le blocus qui nous empêche de nous développer. Oui, c'est la faute de Fidel. Il doit partir et les "balseros" rester ».

Véritable explosion d'opinions contradictoires jusqu'au tonitruant « Non ! Non ! à la Révolution ! Non à l'utopie ! de Hilda dont l'écho a dû se répercuter à travers toute l'île. L'atmosphère manifestement s'enflévrant. Les gens étaient survoltés. Un gamin pourvu d'un appareil d'orthodontie fourni par l'État révolutionnaire montre ses chaussures trouées.

Toute la rue est dehors assise sur le pas de la porte. Un drapeau rouge et noir de la Révolution, avec « 26 juillet » en son centre, flotte à un balcon. Les immeubles à l'architecture coloniale tombent en ruine. Les murs pèlent et se désagrègent en grosses galettes. De vieilles hardes sèchent sur les galeries. Ce sont les bas-fonds de La Havane. Les gens exsudent la misère.

Hilda apostrophe rudement Maria qui appartient à un autre milieu social, l'injure. Dans ces rues sans fin qui débouchent sur d'autres rues sans fin, la fuite est impossible. Un grand-père dit que « Fidel est fatigué, qu'il a l'âge de se retirer ». Mon crayon dérape en un indéchiffrable hiéroglyphe et me voilà face contre terre. « Les temps sont mauvais à Cuba », avait hurlé Hilda.

Autre texte en page A-13

FAITS DIVERS

Saint-Gabriel-de-Valcartier

Il poignarde son «ex» et la propriétaire, puis se blesse

SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER — Une rencontre d'amis a soudainement tourné au drame dans la nuit de samedi à dimanche à Saint-Gabriel-de-Valcartier. Dans des circonstances qui demeurent pour l'instant nébuleuses, un homme de 35 ans a poignardé son ex-conjointe et une autre femme puis a ensuite retourné l'arme contre sa personne pour s'automutiller.

par FRANÇOIS POULIOT
LE SOLEIL

L'incident s'est produit vers 1 h 45, à l'intérieur du 40, Lac-Ferré. Cinq personnes se trouvaient à ce moment à l'intérieur de la maison, au nombre desquelles, une enfant de 3 ans, fille de la propriétaire des lieux.

Encore une fois l'alcool et la

drogue seraient à l'origine du geste dément. Selon la Sûreté du Québec, l'homme de 35 ans, originaire de Shannon, était seul en compagnie de son ex-conjointe au premier plancher de la demeure. Pour des raisons toujours obscures, il a saisi un couteau et lui en a asséné plusieurs coups un peu partout sur le corps.

Alertée par les cris, la maîtresse de maison, une dame de 29 ans, est accourue du deuxième étage. Elle a également subi la folle attaque de l'individu, qui l'a notamment atteint à la gorge et au thorax.

Complètement paniquée, celle-ci a ensuite réussi à donner l'alarme, mais non sans difficulté.

« Elle nous a téléphoné trois fois. Elle disait 'appelle la police ça urge', mais elle ne disait rien ensuite. Ce n'est qu'au troisième coup que j'ai compris qu'il se passait vraiment quelque chose », a raconté un voisin.

Pendant ce temps, l'agresseur achevait de s'automutiller. Les policiers l'ont retrouvé au sous-sol de la résidence gravement blessé.

Les autres voisins n'ont semble-t-il pas eu connaissance de la tragédie qui se jouait à l'intérieur. Tout ce qu'on pouvait dire, c'est qu'en journée les acteurs du drame s'étaient livrés à des travaux de construction sur la demeure. Le quatrième individu, qui dormait au sous-sol de la demeure, n'a recouvré ses esprits qu'à l'arrivée des forces de l'ordre. Lui et l'enfant n'ont pas été blessés. Les autres ont été conduits à l'hôpital souffrant de blessures sérieuses. On ne craint toutefois pas pour leur vie.

Dès que son état de santé le permettra, le présumé agresseur sera amené devant le tribunal pour répondre à plusieurs accusations, dont une de tentative de meurtre et une autre d'agression armée.



Sharon McClelland était toute souriante, samedi, après avoir survécu à une chute de 3000 mètres dans le ciel torontois.

Elle sort indemne d'une chute de 3000 mètres!

QUEENSVILLE, Ont. (AFP) — Une jeune femme est sortie indemne d'une chute de 3000 mètres samedi après que l'un de ses parachutes eut refusé de se déployer, a-t-on appris dimanche à Queensville.

teur, Kevin Killin, qui avait sauté en même temps qu'elle, a plongé vers le sol, oubliant d'ouvrir son parachute ventral de secours.

Âgée de 26 ans, Sharon McClelland effectuait son premier saut en chute libre après avoir suivi un entraînement approprié à la Newmarket Skydiving School, de Queensville, lorsque son parachute principal s'est, pour une raison indéterminée, mis en torche.

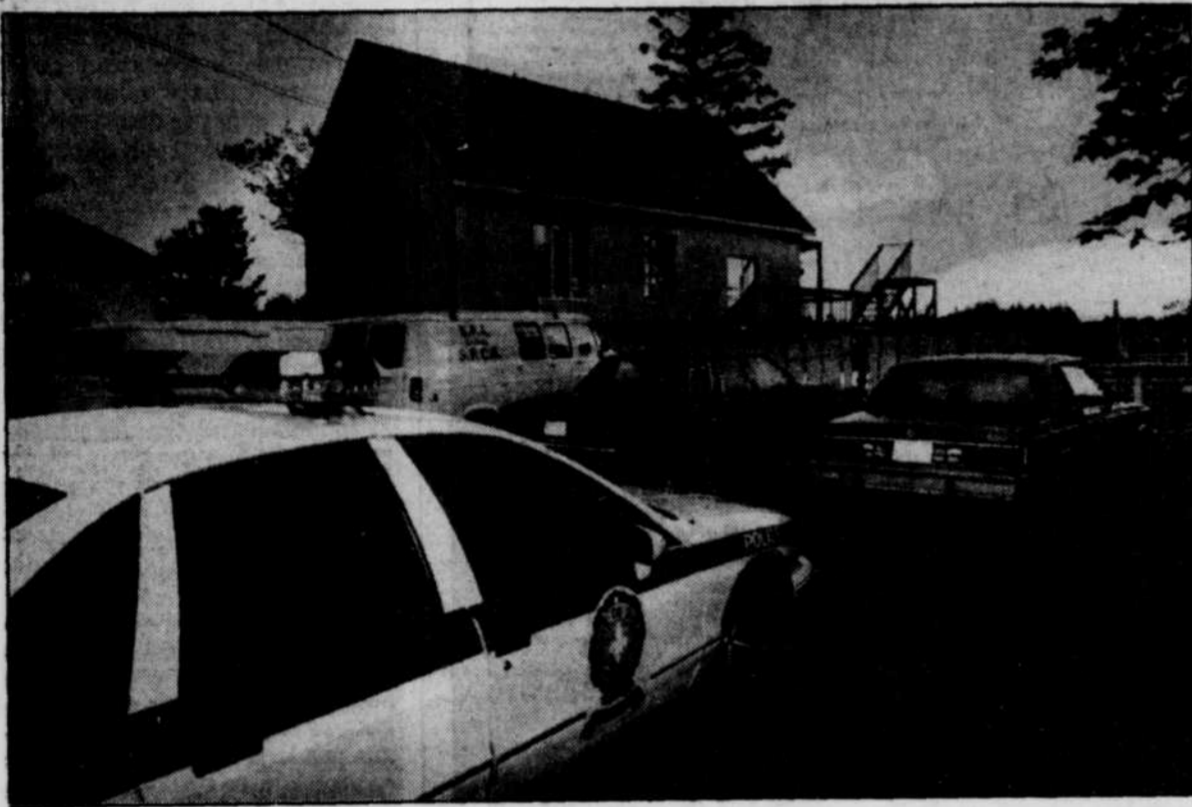
La jeune femme, sous les yeux horrifiés de son instruc-

televant et courait vers son instructeur pour... s'excuser d'avoir oublié d'ouvrir son parachute ventral.

« C'est la plus étrange réaction que j'ai vue », a déclaré Kevin Killin, éberlué par un tel sang-froid.

« Si j'avais réellement su ce qui se passait, a expliqué la jeune femme, je ne crois pas que je m'en serais tirée. »

« Je suis persuadé que des anges la guidaient dans sa descente, l'orientant vers une zone marécageuse », a pour sa part estimé le père de la jeune femme, Jack McClelland.



C'est dans cette maison que, sous l'effet de l'alcool et de la drogue, un homme de 35 ans a poignardé son ex-conjointe et la propriétaire des lieux. Des voisins ont raconté qu'en journée, les acteurs du drame avaient procédé à des travaux de construction sur la résidence avec d'autres amis.

La poursuite réclamera-t-elle la peine de mort contre O.J.?

LOS ANGELES (AP) — À l'approche du procès d'O.J. Simpson, les procureurs de la poursuite doivent bientôt rendre leur plus importante décision : réclameront-ils la peine de mort pour un accusé de meurtre qui est aussi un héros sportif national de race noire ?

ne de Los Angeles estime que la peine de mort est imposée de manière disproportionnée aux gens de race noire.

Mme Levenson ne croit pas que la poursuite réclamera la peine de mort, « parce que cela pourrait accroître la sympathie à l'endroit d'O.J. Simpson ».

Me Braun a souligné, en revanche, que la poursuite devra tenir compte du point de vue des féministes qui pourraient estimer que toute peine autre que la peine capitale prouverait que les procureurs ne sont pas assez sévères avec les hommes qui tuent leur femme.

■ Accident mortel à Saint-Fabien

SAINT-FABIEN — Une collision entre deux véhicules a fait un mort et trois blessés, en fin d'après-midi, hier, sur la route 132, à Saint-Fabien en Gaspésie. L'accident se serait produit alors qu'un véhicule s'engageait sur la route. La victime serait un homme de Montréal. Sa famille n'ayant pas encore été prévenue, son identité sera dévoilée plus tard.

■ Agression contre la concierge

SAINT-CASIMIR — Un jeune homme de 24 ans de Saint-Casimir a été arrêté samedi après-midi, après avoir laissé une entaille au couteau à la joue de la concierge de son immeuble. Vers 17 h, l'homme aurait d'abord tenté de faire irruption chez ses voisins, mais a été repoussé. Il s'est ensuite rendu chez la concierge et lui a appliqué le couteau sur la gorge. Le mari de la dame lui a demandé ce qu'il voulait, une question à laquelle l'agresseur n'a pu donner de réponse, perdu qu'il était dans ses revendications. La victime a finalement réussi à se dégager mais elle en a été quitte pour une légère entaille à la joue. L'homme doit comparaître aujourd'hui sous des accusations de séquestration et d'agression armée.

■ Le chauffard de Stoneham comparait

QUÉBEC — L'automobiliste responsable de l'accident ayant coûté la vie à une jeune mère de famille le 14 juillet sur le boulevard Talbot, a comparu vendredi au palais de justice de Québec. Marc-André Houle, 38 ans, de Stoneham, est notamment accusé de négligence criminelle, d'avoir causé la mort en conduisant avec les facultés affaiblies, de conduite dangereuse et de refus de fournir un échantillon sanguin. Au total, huit chefs d'accusation pèsent contre lui. Il doit revenir en cour aujourd'hui pour son enquête sur remise en liberté. Le 14 juillet, possiblement sous l'effet de l'alcool, le véhicule de Houle était entré en collision avec celui où prenait place la victime et qui était conduit par un ami. Les deux fillettes de celle-ci, âgées respectivement de 3 et 8 ans, avaient également été blessées. Dans les minutes précédant la collision, Houle avait fait monter un adolescent de 16 ans, de Chicoutimi. Son témoignage pourrait être déterminant au procès sur la capacité de conduire de l'accusé au moment de l'accident.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 4-09-94

3-7-2

7-4-5-5

tirage du 5-09-94

9-2-3

6-5-3-3

BANCO

tirage du 4-09-94

1-5-12-13-16-18-24-26-32-33

35-36-39-47-55-57-58-59-61-62

tirage du 5-09-94

3-7-12-14-16-17-18-22-23-29

30-35-36-39-41-48-49-53-57-60

Le juge Lance Ito, de la cour supérieure, demande à connaître leur réponse aussitôt que possible, tout comme les avocats d'O.J. Simpson. Mais la décision, d'abord promise à la fin août, a été reportée au moins jusqu'au 19 septembre.

« Je ne sais pas ce qu'ils attendent », a commenté Harland Braun, un avocat de la défense de Los Angeles.

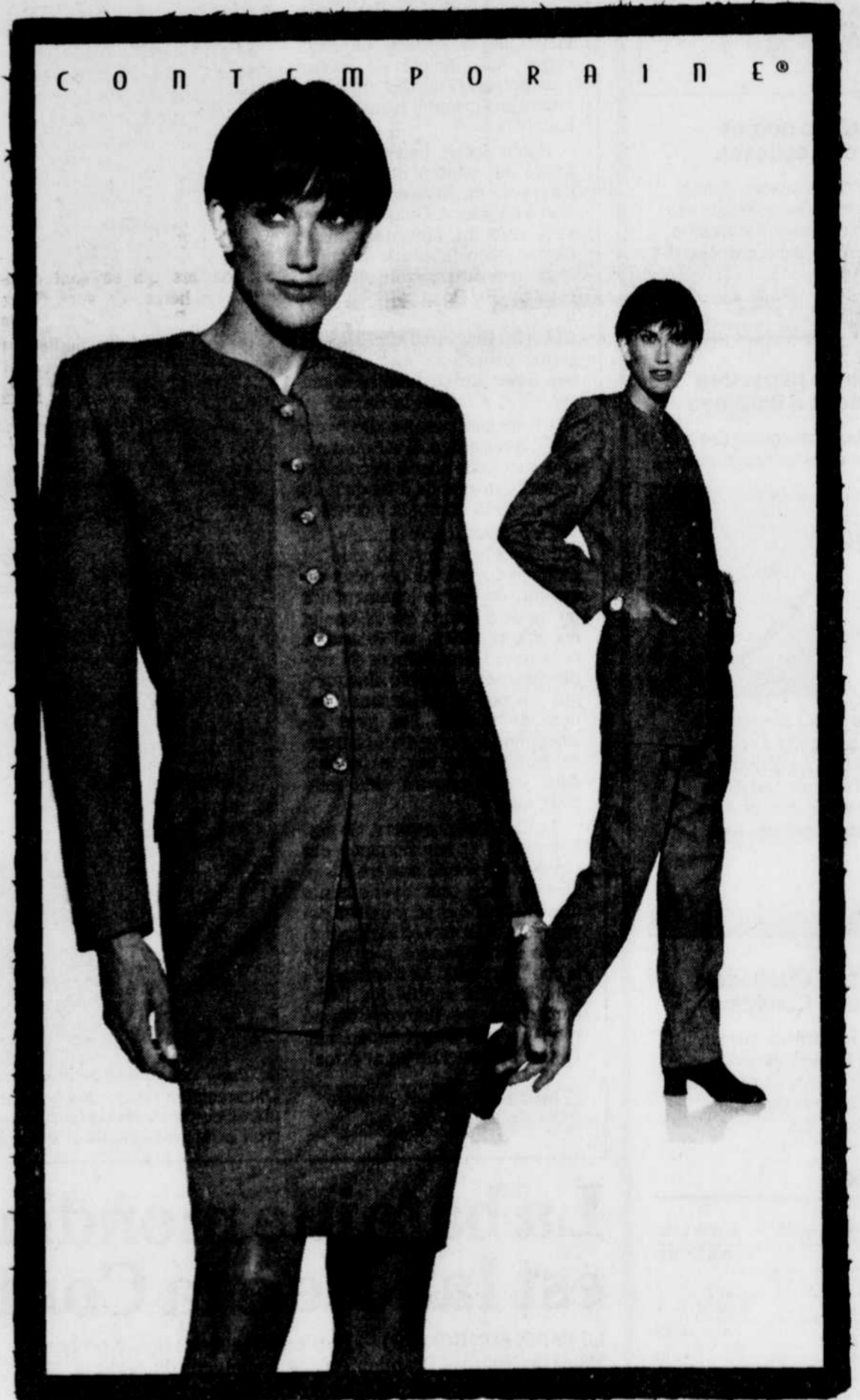
Lui et d'autres experts disent que plusieurs des éléments qui influencent les décisions dans d'autres causes impliquant une possible peine de mort auront moins d'impact que les facteurs prédominants que sont, dans cette cause, la race et la célébrité de Simpson. La décision la plus vraisemblable, disent-ils, sera de demander une peine d'emprisonnement à vie si Simpson est reconnu coupable d'avoir assassiné son ex-épouse, Nicole Brown Simpson, et son ami Ronald Goldman.

L'ex-joueur de football a été arrêté le 17 juin, et la date de son procès a été fixée au 26 septembre.

Le juge Ito a déclaré que cette question de la peine de mort affecterait la façon dont il préparerait les questions à l'endroit des jurés et planifierait le calendrier du procès. L'interrogation des jurés dans une cause où la peine de mort est requise prend plus de temps que dans d'autres types de causes.

« C'est une patate chaude politique », a estimé la professeur de droit Laurie Levenson, de Loyola University.

La communauté afro-américai-



VESTE, JUPE ET PANTALON

LE TAILLEUR TROIS-PIÈCES

Tissu gris chiné, veste longue et cintrée simple boutonnage, encolure dessinée, trois-pièces avec jupe droite et pantalon doubles plis. Un ensemble idéal pour le 9 à 5...8 à 14... Notre exclusivité 395.00

Tailleurs contemporaine®

la maison
simons

PLACE ST-FÉY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL



L'agent Steve Desroches a été le premier, avec le sergent Daniel Blais, sur les lieux de l'incendie, au 1750, avenue De Léry, dans le quartier Saint-Pascal, à Québec.



Cette femme a été sauvée in extremis grâce à l'intervention de l'agent Steve Desroches et du sergent Daniel Blais.

Sauvetages héroïques au feu de l'avenue De Léry
«Chapeau aux policiers !»

QUÉBEC — « Sans l'intervention des policiers, les quatre personnes seraient mortes. Ils ont risqué leur vie en pénétrant sans masque dans l'appartement. Chapeau aux policiers ! », a déclaré Gilles Archibald, un passant qui leur a prêté main forte en reconfortant les victimes.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Ces policiers qui se sont comportés en héros, ce sont Steve Desroches, Daniel Blais et Serge Morin. Avertis de l'incendie sur l'avenue De Léry, à Québec, par un témoin, le sergent Daniel Blais et le policier Steve Desroches furent les premiers sur les lieux, chacun à bord de sa voiture.

« Daniel s'est précipité, mais la

porte était barrée, raconte Steve Desroches. Il l'a défoncée et a aperçu un enfant juste derrière. Il l'a remis à un homme (M. Archibald) qui était à l'extérieur. Puis il a entendu une femme qui gémissait au fond du corridor. Il a essayé de la rejoindre en marchant, mais la fumée l'a forcé à se rendre à elle en rampant. »

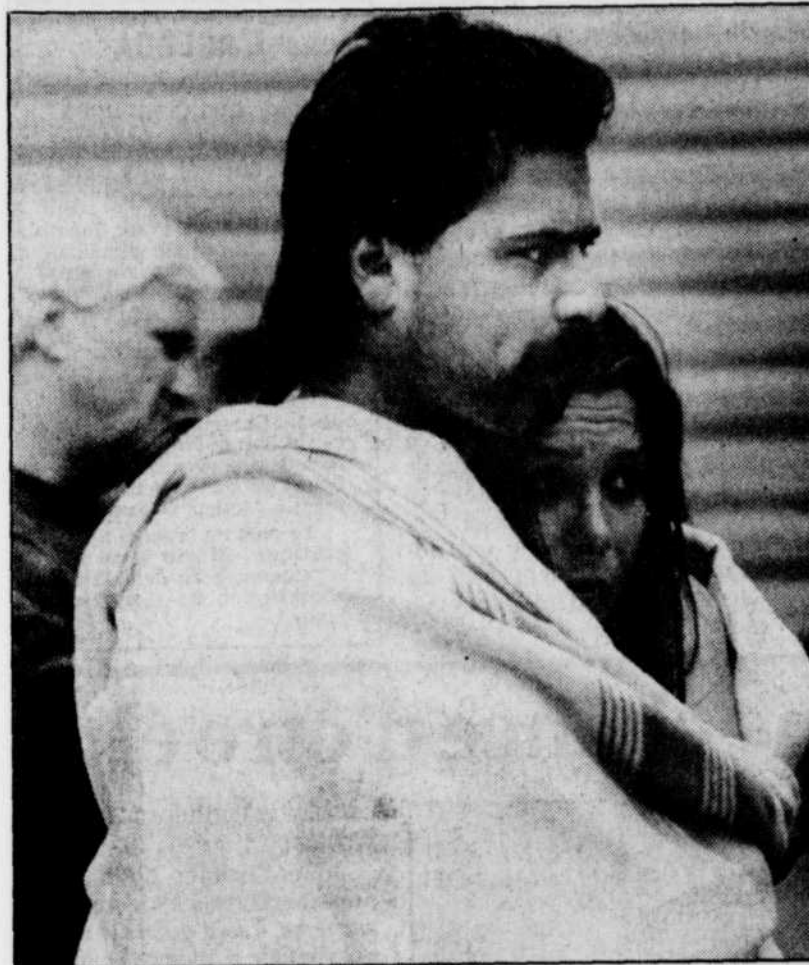
Comme il n'avait pas de masque respiratoire, le sergent Blais a cédé sa place à l'agent Desroches. Et c'est ainsi que les deux

hommes se sont relayés dans l'appartement enfumé pour en extraire la femme. L'un des deux l'a finalement touchée et l'a tirée à l'extérieur par une jambe, ou un bras, il n'a pas pris le temps de noter. « Elle s'est assise, puis on a vu une adolescente sortir d'elle-même du logement et s'affaisser au sol », poursuit l'agent Desroches.

Pendant toutes ces manœuvres, les deux policiers lançaient des appels désespérés dans leur appareil portatif, et l'agent Serge Morin, du secteur Beauport, réussissait à réanimer un enfant de cinq ans, victime d'un arrêt respiratoire, qu'un pompier était aller chercher dans sa chambre. Ces

images, Gilles Archibald n'est pas prêt de les oublier, lui qui a veillé sur le gamin jusqu'à ce qu'une ambulance l'amène au Centre des grands brûlés de l'hôpital du Saint-Sacrement.

Le policier Desroches a bien hésité avant de relater son acte de bravoure. Il a beaucoup insisté pour que les noms de ses collègues soient mentionnés. « Je n'étais pas le seul, tous les policiers ont fait l'impossible », a pris soin de préciser le jeune homme de 24 ans. Comme on ne peut tous les nommer, ajoutons le nom du policier Alain Sauvage à la liste des héros et saluons les efforts de tous les policiers, pompiers et ambulanciers présents sur les lieux de l'incendie.



Les sinistrés du logement du premier étage étaient complètement désemparés.

Affrontement évité de peu autour de la venue d'un juge
Les Innus bloquent la seule piste de Davis Inlet

DAVIS INLET, T.-N. (PC) — Un affrontement prévu hier entre la Gendarmerie royale et les Innus de Davis Inlet n'a pas eu lieu, les Innus ayant bloqué la seule piste d'atterrissage de leur village avec des barils d'huile vides et des planches de bois pour empêcher le retour d'un juge itinérant.

La GRC avait prévu arriver à bord d'hélicoptères militaires pour assurer la sécurité des représentants des tribunaux, qui avaient été expulsés de la communauté en décembre dernier.

Mais le ministre de la Justice de Terre-Neuve, Ed Roberts, a indiqué que la GRC pensait ne pas être en mesure d'assurer la sécurité des représentants de la justice, de la police et de la communauté elle-même. Leur arrivée a donc été reportée.

« Les renseignements de la police indiquent la présence de 100 personnes de l'extérieur de la communauté considérées comme des renforts contre la GRC », a déclaré le ministre Roberts, à Saint-Jean.

Le ministre Roberts a ajouté que les agents de la GRC réévalueront la situation avant de tenter une autre intervention,

mais qu'il est toujours déterminé à parvenir à ses fins.

« La cour siègera à Davis Inlet et la loi sera appliquée », a insisté le ministre. Soixante-dix-huit cas se sont accumulés depuis qu'un juge itinérant a été expulsé par les Innus en décembre dernier.

« Il est évident que ce sont eux qui veulent... je ne dirai pas l'affrontement, mais il serait juste de dire qu'ils s'attendent à un affrontement.

« S'ils ne laissent pas le public atterrir ici, personne ne va atterrir ici », avait déclaré le chef Siméon Tshakapesk plus tôt lundi, avant que la GRC ne change d'idée.

Dimanche, la Gendarmerie royale a fermé l'espace aérien entourant Davis Inlet, un village qui regroupe le tiers des 1500 Innus de la région.

Le blocus de Davis Inlet n'est qu'un geste de bravade de plus

pour cette communauté qui avait attiré l'attention internationale l'an dernier quand six enfants avaient été retrouvés dans un réduit en train d'inhaler des vapeurs d'essence en disant qu'ils voulaient mourir. Leur cas a révélé une épidémie d'alcoolisme, d'agressions sexuelles et de suicides qui rongait la communauté insulaire démunie depuis des années.

Hier, les Innus ont fait venir deux avocats de Saint-Jean pour être témoins de la confrontation.

« Si quelque chose va mal, il y aura une enquête publique », a prévenu Peter Penashue, le président de la nation innue.

Pendant ce temps, une douzaine d'enfants continuaient à saccager une baraque appartenant à la GRC.

Les leaders autochtones ont expliqué que les enfants s'étaient attaqués à la bâtisse après avoir vu une entrevue avec le ministre Roberts à la télévision.

Les Innus s'opposent aux peines décidées par des juges itinérants qui visitent la communauté de temps à autres.



Des Innus de Davis Inlet ont utilisé des véhicules tout-terrain pour parsemer la piste d'atterrissage de barils d'huile vides afin d'empêcher un juge de débarquer chez eux.

Une vraie aubaine !!! UN PETIT BIJOU À UN PRIX SURPRENANT !

AVANT D'ACHETER, comparez les prix Marlin

7994\$

RABAIIS ÉTUDIANT si admissible -750\$

Stock 41024

GEO METRO
1994, 3 portes

MARLIN
Chevrolet Oldsmobile inc

c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec

688-1212

Préparation et rabais GM inclus. Transport et taxes en sus.
* Photo à titre indicatif

GEO METRO
BERLINE 1994, 4 portes

9294\$

RABAIIS ÉTUDIANT si admissible -750\$

Stock 40413

La bande des vingt

Jacques Parizeau a transgressé une règle d'or, dimanche, en commençant à parler de son conseil des ministres, alors qu'il reste encore une semaine de campagne.

Remarquez, dans ses entrevues à la radio et à la télévision, on lui témoigne tout le respect dû à un premier ministre, alors que Daniel Johnson fait déjà le cruel apprentissage du métier de chef de l'opposition.

Michel DAVID



Quand M. Parizeau a expliqué que la campagne avait été l'occasion d'évaluer les ressources à sa disposition, tout le monde a bien compris qu'il y a, à l'Assemblée nationale, un petit banc près des rideaux réservé à Richard Le Hir, qui risque d'être le grand perdant, lors de la distribution des limousines.

Puisque le futur chef du gouvernement lui-même nous y invite, rien ne nous interdit de spéculer sur ce que pourrait être son premier conseil des ministres, dont il a déjà fixé la limite à vingt membres, y compris lui.

Je ne sais pas dans quelle mesure le chef du PQ a l'intention d'innover dans la structure de son gouvernement. Dans son entourage, on refuse carrément d'aborder le sujet. Mais en supposant qu'il s'en tienne à une formule classique, voici à quoi ça pourrait ressembler.

Aux Finances, Jean Campeau apparaît comme le candidat logique. Sa compétence est indéniable et M. Parizeau peut être certain qu'il lui obéira sans discuter. En fait, le véritable ministre des Finances sera Jacques Parizeau.

Au poste de vice-premier ministre et ministre des Relations internationales, je verrais bien Bernard Landry. Comme vice-président du PQ, il a beaucoup aidé M. Parizeau, il a de la prestance et sa connaissance des rouages du commerce international peut être très utile.

Louise Beaudoin aussi a rendu de grands services et elle rêve des Relations internationales. A défaut, on pourrait lui confier la Culture et les Communications, avec la francophonie en prime.

Au poste de leader, Guy Chevrette apparaît tout désigné. Ça lui ferait sûrement plaisir d'échanger son fauteuil avec son « bon ami » Pierre Paradis.

Au Conseil du Trésor, Daniel Paillé, un disciple de M. Parizeau, qu'on disait jadis destiné à la présidence de la Caisse de dépôt. Du caractère. De l'ambition. Taillé sur mesure pour le Conseil du Trésor.

Malgré ses 72 ans, il est difficile d'imaginer que le « père de la loi 101 », Camille Laurin, ne siège pas au cabinet. A la condition de ne pas être responsable de la loi 101 ! Pourquoi pas ministre d'Etat à la réforme constitutionnelle ?

Je confierais le dossier linguistique, les Communautés culturelles et l'immigration à Rita Dionne-Marsolais. Elle a coprésidé le comité du PQ sur la place des anglophones dans un Québec souverain, elle est parfaitement bilingue et elle a du bon sens.

Si M. Parizeau veut vraiment innover, il devrait nommer Louise Harel à l'Industrie et Commerce. Une reconnaissance claire du statut de la femme dans un Québec souverain et un engagement envers l'est de Montréal. De toute façon, Mme Harel ferait l'affaire n'importe où.

On dit que Jean Rochon ne tient pas nécessairement à être ministre de la Santé. S'il ne veut pas du poste, Rémi Trudel ne demandera pas mieux que de prendre sa place. Donc M. Rochon va accepter.

Le problème de M. Trudel est d'être le voisin de comté de François Gendron et deux ministres de l'Abitibi, ça fait beaucoup. Un choix difficile pour M. Parizeau. En raison de son ancienneté, M. Gendron devrait avoir la préférence. Il me semble que ce serait une bonne idée de nommer un représentant des régions à l'Énergie et Ressources.

Dans la mesure où M. Parizeau pourrait se réserver les affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard serait un bon candidat à l'Éducation, Justice et Sécurité publique : Serge Ménard. Environnement : Pauline Marois. Affaires autochtones : David Cliche.

Gestionnaire effacé, mais d'une loyauté indéfectible, Jacques Léonard pourrait hériter du Travail, en plus de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, avec le mandat spécifique de faire le ménage dans la formation professionnelle. Roger Bertrand pourrait sans doute se débrouiller n'importe où. Pourquoi pas aux Affaires municipales ?

Avec son projet de métro sous-fluvial, c'est peut-être risqué de confier les Transports à Jean Garon, mais on ne peut quand même pas le renvoyer à l'Agriculture, il a déjà donné.

Pour des raisons d'équilibre régional, Marcel Landry (Bas-Saint-Laurent-Gaspésie) et Jacques Baril (Mauricie-Bois-Francs). Indifféremment à l'Agriculture ou aux Loisirs, Chasse et Pêche.

En réserve pour un prochain remaniement : Diane Lavallée, Réjean Thomas, André Boisclair, David Payne et... Richard Le Hir. S'il est bien sage.

ÉLECTIONS 94

Dans un Québec souverain

Le PQ ne partagera pas son armée

MONTREAL — Un Québec souverain aurait sa propre armée distincte sans partage avec celle du Canada affirme Jacques Parizeau, chef du Parti québécois.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

M Parizeau a repoussé, au cours d'une entrevue téléphonique au *Midi Quinze* à la radio de Radio-Canada, la possibilité d'avoir une unité québécoise au sein des forces armées canadiennes. Le leader souverainiste a rappelé une déclaration du général John de Chastelain qui, avant de devenir ambassadeur aux États-Unis, « avait dit quelque chose comme : si on commet l'imbécillité de briser l'unité de ce pays — c'est un fédéraliste évidemment — qu'il laisserait ses officiers choisir leur loyauté. »

La langue : statu quo

Par ailleurs, le chef du PQ a laissé entendre que son parti pourrait bien s'accommoder du statu quo en matière linguistique et préserver la loi 86, qui reconnaît l'affichage bilingue, après la souveraineté.

En juin 1993, après son adoption, le PQ avait promis d'abolir la loi 86 qui établissait une prédominance (deux pour un) dans l'affichage extérieur tout en permettant le bilinguisme à l'intérieur. Le programme péquiste parle toujours de sa disparition pure et simple et du rétablissement de la loi 101.

Le PQ devait atténuer sa position par la suite au point où la plateforme du parti, adoptée en juillet dernier, prévoit maintenant qu'avec la prise du pouvoir, on va examiner la situation mais ne rien entreprendre sur ce front avant la tenue du référendum.

Hier, en conférence de presse, M. Parizeau a précisé que ce qui importe, c'est que le Québec fonctionne habituellement en français. S'il n'a plus à subir les décisions de la Cour suprême et la constitution de 1982, le débat pourrait s'éteindre de lui-même, fait-il valoir.

« On veut une société qui fonctionne en français habituellement. À partir du moment où vous avez cet objectif et que vous savez où vous pourriez le réaliser vraiment que dans la mesure où on échappera aux décisions de la Cour suprême en vertu de la constitution. Ça vient tout naturellement, au moment où la souveraineté va se faire, dans ce sens-là y'en a pu de débat. Le cheminement est devenu normal. »

M. Parizeau a mentionné que la position de son parti avait évolué et que « ce n'est pas parce qu'on se donne quelques mois, que c'est la révolution ».

Pour le reste, il reprend ce que dit la plateforme : un gouvernement péquiste va réactiver les organismes chargés de surveiller les violations à l'affichage et se gouverner en conséquence.

« Je n'en sais rien de la situation, puisque les postes d'observation ont été mis en veilleuse. On ne fonctionnera pas à l'aveuglette et ça va dépendre de ce qu'on va trouver. Je sais qu'il y a de l'affichage unilingue dans le comté de Vaudreuil et que le premier ministre n'y voit pas d'objection. »

Pour l'enseignement moral
Par ailleurs, interrogé sur la



En visite au Blodôme de Montréal, Jacques Parizeau a pu voir un homme-grenouille nourrir les poissons.

professionnalité des écoles, le chef de l'opposition a exprimé sa préférence pour des commissions scolaires linguistiques, mais il croit que l'enseignement religieux et moral devraient continuer de se donner dans les classes. À ce chapitre, il se décrit comme « traditionaliste » et il ne veut surtout pas relancer un débat dogmatique qui a déchiré certaines sociétés.

assurance « ce n'est pas moi qui va le diriger ».

Il ne rejette pas du revers de la main la possibilité d'accorder un pouvoir de taxation aux municipalités régionales de comté même si cela risque de provoquer une « commotion » à Québec et croit qu'il y a moyen d'ouvrir davantage le processus budgétaire pour rétablir la relation de confiance avec les contribuables.

La pédale douce

C'est en douceur que l'organisation péquiste a abordé ce dernier sprint avec le scrutin de lundi. Hier, le programme se composait d'une visite au Blodôme de Montréal — « une des choses qui marchent bien au Québec — et d'une entrevue radiophonique.

L'AGENDA

Voici quelques-unes des activités prévues au calendrier des partis politiques aujourd'hui:

Le chef du Parti libéral Daniel Johnson, poursuit aujourd'hui sa campagne électorale à Sherbrooke et Montréal. En soirée, il sera l'invité de Geneviève Borne, sur les ondes de MusiquePlus.

Son adversaire Jacques Parizeau sera conférencier devant Chambre de Commerce de Sainte-Foy avant d'effectuer une dernière tournée dans l'est du Québec, notamment à Matane et Rimouski.

Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, sera quant à lui dans la circonscription de Rivière-du-Loup.

Ces candidats qui n'ont aucune chance d'être élus

QUÉBEC — À moins de s'appeler Mario Dumont ou André Arthur, les candidats extérieurs aux deux grands partis sont des marginaux, conscients que leurs chances de gagner sont nulles. Ils veulent dénoncer le système, s'y insérer ou tout simplement attirer l'attention.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« Le Parti libéral est complètement pourri, c'est effrayant », soutient l'indépendant Serge Montambault qui réclamait pourtant il y a quelques semaines d'être candidat libéral dans Louis-Hébert. « Moi, j'voitais péquiste, mais jamais pour Paul Bégin dans Louis-Hébert. Je trouve que Jean Rochon (PQ-Charlesbourg) et Diane Lavallée (PQ-Jean-Talon), ça, ce sont des bons candidats. »

L'agronome de 27 ans ne sent nullement mal à l'aise confronté à l'apparente contradiction de ses propos. De toute façon, il admet surtout lorgner la scène fédérale. « C'est certain que je vais être candidat conservateur un jour, tranche celui qui a sa carte du PC depuis huit ans. L'important, c'est de se faire élire, et après ça, on a un droit de parole garanti, même si tu te fais exclure de ton parti. »

Serge Montambault a installé de grands panneaux publicitaires dans le comté, « les filles aiment ça », précise-t-il. Il a le téléphone cellulaire dans sa voiture et s'est doté d'un télécopieur. « Je suis endetté par-dessus la tête. J'ai 25 000 \$ d'emprunts d'étudiant. J'ai emprunté aussi pour ma campagne, renchérit le jeune homme qui n'a pas d'emploi actuellement. Mais ça prouve que je suis capable d'administrer efficacement... »

Le bien commun

Alphonse Bernard Carrier, candidat indépendant dans Chutes-de-la-Chaudière, a lui aussi approché le Parti libéral. « On m'a dit qu'on était intéressé à ma candidature. Mais on m'a aussi demandé : Vas-tu te tasser si on a un gros nom ? » explique M. Carrier, un comptable agréé de Saint-Romuald.

Devant ce peu d'enthousiasme, il n'a pas fait de vague. Il a simplement choisi de faire cavalier seul et peut-être ainsi démontrer qu'il pourrait bien



Leurs partis sont marginaux, leurs chances de gagner nulles. Ils veulent dénoncer le système, s'y insérer ou simplement attirer l'attention. De haut en bas, Serge Montambault, candidat indépendant dans Louis-Hébert, Julie Cormier, candidate du parti de la Loi naturelle dans Montmorency, ainsi que Alphonse Bernard Carrier, candidat indépendant dans Chutes-de-la-Chaudière.

être la vedette libérale locale de la prochaine fois.

Pour l'instant, l'homme de 42 ans constate que les gens ne retrouvent plus la sincérité et le facteur humain en politique. « C'est la machine qui mène... On fait des campagnes avec des grands thèmes et des promesses, et on maintient les rêves et les illusions. Pendant ce temps-là, les vrais problèmes trainent pendant cinq ans, dix ans. »

M. Carrier n'a rien d'un farfelu, ni d'un carriériste. « Il nous faut redécouvrir le sens du bien commun, dit-il simplement. Et moi, j'aurais été mal de rester là, impassible, à ne rien faire. »



Le vol yogique

Être candidate pour le parti de la Loi naturelle (LN) est une façon, selon Julie Cormier, de remettre en question le système en place qui consiste à descendre l'autre pour mieux se faire élire. La candidate LN dans

Montmorency propose une option de remplacement positive. « Je sais bien que pour la majorité, nous sommes perçus de façon négative ou péjorative. On nous prend pour des farfelus ou pour une secte. Mais ce n'est pas le cas », explique avec

conviction l'orthopédoclogue de Beauport.

Julie Cormier donne l'impression d'avoir les deux pieds sur terre, « sauf quand je fais du vol yogique », risque la candidate en souriant. Elle ne fait pas de recrutement, étant en fait surprise et même inquiète qu'on puisse aussi facilement la joindre par téléphone.

Sa campagne se résume à l'entrevue au SOLEIL accordée en compagnie de son professeur de méditation, également son mandataire dans cette élection. Il y a aussi une possible participation à la mise au jeu d'un match des Harfangs.

« Je suis candidate pour sensibiliser les gens au fait qu'il y a autre chose. J'aide à faire connaître le parti... Notre approche à nous est inclusive, tirant profit des meilleures idées émanant du groupe. »

Julie Cormier croit que la méditation en groupe, au stade du vol yogique, peut produire des ondes positives susceptibles d'aider à diminuer la maladie, la violence et même le déficit.

Amis en haut lieu
D'autres cherchent définitivement plus l'attention. L'un des plus assidus à téléphoner au SOLEIL dans cette campagne a été Nelson Saint-Laurent, candidat indépendant dans Jean-Talon pour la deuxième fois.

Devinant qu'il ne sera pas élu, il ne s'en fait pas. « Mon plan est à long terme. J'ai été candidat de l'Union nationale dans Jean-Talon en 1985, j'ai récolté 1 % des votes. Comme indépendant en 1989, j'ai eu 2 %. Cette fois, les sondages me donnent déjà 5 %... »

Pour démontrer son sérieux, il s'est présenté pour l'entrevue les bras chargés de dossiers sur les questions politiques de l'heure, des documents gouvernementaux pleins sacs.

« Je suis allé à la présentation de tous les budgets de Gérard D. Levesque qui m'envoyait une invitation personnelle. »

Le bachelier en sociologie de 41 ans qui travaille depuis un moment dans la restauration, tire une très grande fierté de sa correspondance avec les Brian Mulroney, Daniel Johnson et quelques ministres. « Je vous ai aussi envoyé ma lettre de Maurice Bellemare, vous l'avez eue ? »



Le «Canadien avant tout» défend le «Québec d'abord»

□ **Johnson peut concevoir «être Québécois sans être Canadien»**

MONTREAL-NORD — Dans un nouvel effort pour courtiser le vote francophone, à quelques jours du scrutin du 12 septembre, le premier ministre Daniel Johnson a soutenu hier qu'il peut «concevoir, comme plusieurs, être Québécois sans être Canadien».

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

«Si je peux concevoir, comme plusieurs, être Québécois sans être Canadien, je ne peux concevoir être Canadien sans être Québécois», a lancé le chef libéral devant quelque 500 personnes âgées réunies à la résidence Angelica, à Montréal-Nord.

La déclaration du chef libéral a tellement surpris les journalistes qui suivent sa tournée qu'il a fallu demander à ses adjoints de confirmer auprès de lui qu'il ne s'agissait pas d'un lapsus. Ses porte-parole ont confirmé que c'étaient bien les mots qu'il a voulu employer pour exprimer que «sa première loyauté va au Québec».

«Québec d'abord», a-t-il expliqué en fin de journée à Bécancour, aux journalistes qui lui demandaient de préciser sa pensée. Il soutient que cela réaffirme ce qu'il a «toujours ressenti». Il prend soin d'ajouter que «la seule voie, la meilleure voie pour les Québécois est celle de l'union économique et politique à laquelle nous appartenons».

Cette déclaration tranche carrément avec celle qu'il avait faite au début de sa campagne au leadership, en octobre: «Je suis Canadien d'abord et avant tout». Il avait par la suite reconnu, en janvier, que ce n'était pas son meilleur coup et qu'il s'agissait d'une «réponse incomplète et inadéquate». Lorsqu'on lui demande s'il faut conclure de sa déclaration qu'il pourrait vivre dans un Québec souverain, M. Johnson refuse de le faire, en soutenant que «c'est théorique».

Le chef libéral, qui refuse de commenter les sondages depuis le début de la campagne, était de nouveau confronté hier à une autre coup de sonde qui indique que l'écart entre son parti et le PQ atteint 11 points dans le dernier sondage Sondagem réalisé pour TVA, Le Devoir et le Globe and Mail. Il a cependant eu hier un commentaire qui en dit long sur l'objectif que vise son parti dans cette dernière semaine de la campagne électorale: aller chercher le vote des indécis.

Appelé à commenter les spéculations de son adversaire Jacques Parizeau sur son prochain conseil des ministres, M. Johnson dit avoir remarqué «une constante, à tout le moins dans les chiffres: c'est que le nombre d'indécis est supérieur à l'écart entre les partis». Il juge donc «prématuré et prétentieux de la part de M. Parizeau de dire aux Québécois: n'allez pas voter. Ça ne donne rien, c'est fait, c'est réglé».

L'un de ses candidats, un dé-

puté d'expérience, M. Marcel Parent, a pourtant évoqué la possibilité d'un gouvernement péquiste à l'occasion du passage de M. Johnson à la résidence Angelica. «Est-ce qu'on leur (aux péquistes) demande une nouvelle constitution, un nouveau pays ou si on leur demande de faire un travail honnête, un travail pour lequel, peut-être, des gens les enverront là.»

À l'abri des microphones, un candidat libéral expliquait au SOLEIL que la permanence du PLQ escompte un bloc d'une trentaine de comtés sûrs et qu'elle va chercher à en faire basculer 25 autres, là où la lutte est suffisamment serrée pour prétendre à la victoire. Et c'est le vote de fédéralistes mous tentés de voter pour le PQ dans l'électorat francophone que le PLQ cherche à ramener dans son giron par une position plus nationaliste.

Devant son auditoire de Montréal-Nord, M. Johnson s'est également efforcé de démontrer que le Parti libéral est «inscrit dans la réalité de l'Amérique du nord» et de l'union canadienne. «C'est ça, le PLQ. C'est de réaliser que nos priorités vont dans le sens d'améliorer la condition de vie de nos concitoyens, de faire en sorte que c'est à partir du Québec que nous pouvons agir. De faire en sorte qu'à partir du Québec nous pourrions nous unir à nos voisins. Et que de cette façon, dans le cadre que nous connaissons, celui auquel nous appartenons, celui auquel les Québécois veulent appartenir, nous pouvons atteindre la plus grande prospérité, le véritable progrès et la véritable protection des droits et des besoins des aînés».

Ironie du sort, le premier ministre a amorcé ce dernier droit de la campagne électorale par une défaite... à la pétanque. Arrivé à bicyclette aux Résidences Angelica, M. Johnson, qui faisait ensuite équipe avec ses candidats contre quatre personnes âgées dans une amicale partie de pétanque, a été carrément battu par ces habitué(s) du cochonet.

Gros chiffres

À Bécancour en soirée, devant la chambre de commerce locale, le chef libéral a soutenu que les affirmations de son adversaire péquiste à l'effet que le gouvernement libéral avait augmenté les taxes et impôts de 13 milliards \$ pendant les trois années de récession sont «totalement fausses». M. Johnson calcule que «c'est d'à peine 300 millions \$» que le gouvernement libéral a, notamment en 1993-94, dû augmenter les impôts.

Il estime qu'il est également faux de prétendre que le gouver-

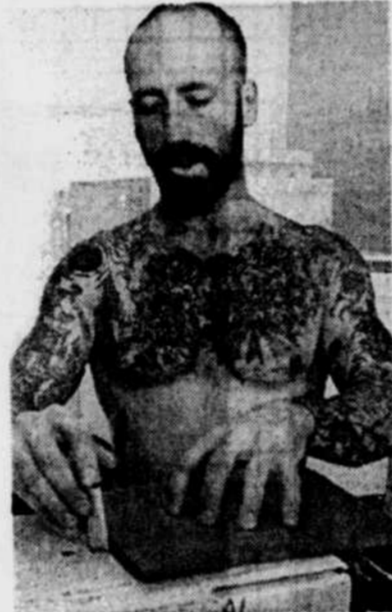


En visite dans une résidence pour personnes âgées, Daniel Johnson a été chaleureusement accueilli par quelques religieuses.

nement libéral «empruntait pour payer des salaires». Selon lui, le gouvernement libéral «est depuis neuf ans en surplus budgétaire après avoir payé toutes les dépenses de programme, tous les salaires et tous les frais de fonctionnement». Il estime que le gouvernement a dégagé un surplus budgétaire de 10 milliards \$ pendant ses neuf années au pouvoir, alors que ses vis-à-vis péquistes auraient connu un déficit budgétaire de 5 milliards \$ de 1976 à 1985.

La semaine dernière, le ministre des Finances André Bourbeau expliquait pourtant que pour équilibrer les opérations courantes en deux ans, comme le promet M.

Parizeau, un éventuel gouvernement péquiste devrait couper 2,7 milliards \$ dans ses dépenses.



Premiers votes

Le vote par anticipation est commencé. George Adlin, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick exerçait hier son droit de vote, puisqu'il réside depuis deux ans à la prison de Bordeaux.

«Invitation» aux accents amers

QUÉBEC — Les libéraux savaient bien que les candidats péquistes de la région de Québec ne répondraient pas à l'invitation lancée dans les journaux, de «se mettre à table». De toute façon, il s'agissait uniquement de créer une occasion de décocher une salve à des adversaires qu'ils reconnaissent en avance.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

De l'avis de l'organisateur régional du Parti libéral, le député Rémy Poulin, il est pourtant vrai que les candidats du Parti québécois ont fait les débats dans cette campagne régionale.

«Pour ma part, je suis prêt à rencontrer n'importe lequel d'entre eux d'ici lundi prochain», indiquait le candidat de Chauveau dans son style bagarreur.

Le ton des candidats du PLQ est amer en cette fin de campagne, particulièrement celui de Margaret Delisle. «Les Québécois et les Québécoises doivent se réveiller. On ne change pas le gouvernement, là. Si les péquistes sont élus, on s'en va vers l'indépendance du Québec. Ils vont nous la faire avaler, regardez bien ça», a insisté la candidate de Jean-Talon, soulignant que 58 % des gens sont opposés à cette indépendance.

Selon elle, il n'y aura pas de nouveaux emplois à compter du 13 septembre, faute d'un climat économique stable. «Si les gens de la région de Québec ne se réveillent pas, ils vont le regretter.»

Pour sa part, le porte-parole régional du Parti québécois pour l'occasion, Paul Bégin, a pris l'affaire avec un grain de sel. «Moi je n'ai refusé aucun débat, dont deux avec André Arthur. C'est plutôt Sylvia Garcia (candidate libérale dans Louis-Hébert) qui a repoussé l'invitation de Robert Gillet de se joindre à M. Arthur et à moi» s'est moqué le candidat péquiste de Louis-Hébert.

«Le piège était gros» a-t-il conclu à propos de l'invitation libérale de répondre à des questions plus ou moins fondées sur des faits. Le Parti libéral fait notamment état de 16,5 milliards \$ de promesses péquistes, y incluant des montants comme celui de 800 millions \$ pour le train grande vitesse (TGV), que les péquistes n'ont jamais promis.

BASLER®

Notre nouvelle boutique est ouverte juste en face de l'ancienne.
Nous serons très heureux de vous y accueillir.

BOUTIQUE
Danielle Morali
Place Ste-Foy, 2450, boul. Laurier 656-9141, téléc. : 826-0279

J.A.

POÊLES ET FOYERS LOUISIANE

avec four 1599*
sans four 900*
PAYABLE LE 1er JANVIER 1995
(sur approbation de notre Service de crédit)

J.A. ROBY
FABRICANT
de poêles et foyers
20, Georges-Muir
Charlesbourg
849-8095

GUY CARBONNEAU JOUE MAINTENANT EN ASIE.

Mais rassurez-vous, Guy ne quitte pas la Ligue nationale.

De la Corée du Sud à Hongkong, de l'Indonésie à la Thaïlande, l'économie asiatique est en plein essor. Guy, vous le savez, est vite sur ses patins, alors il profite de l'occasion pour investir dans cette région par le biais du Fonds de croissance du marché asiatique de la Banque Hongkong du Canada. Ce Fonds commun de placement est tout indiqué pour les investisseurs qui comme Guy cherchent à accroître leur capital et diversifier leur portefeuille.

La gestion du Fonds a été confiée à l'une des firmes les mieux classées dans cette région, la Wardley Investment Services de Hong-kong, aussi membre du Groupe HSBC. Guy sait qu'avec ses 20 ans d'expérience, la Wardley saura tirer son épingle du jeu.

Pour plus de détails sur cette occasion de placement judicieux de la Banque Hongkong du Canada, passez à l'une de nos succursales, composez sans frais le 1 800 718-2443 ou remplissez et postez le coupon ci-contre.

2795, boul. Laurier, Ste-Foy

Obtenez gratuitement ce magnifique stylo pour toute demande de renseignements sur le Fonds de croissance du marché asiatique.

OUI. Je désire obtenir de l'information sur le Fonds de croissance du marché asiatique.

OUI. Je désire qu'un représentant de la Société des valeurs mobilières Banque Hongkong Inc. communique avec moi.

Télécopiez au : 1 800 661-0103
ou postez à : Société de valeurs mobilières Banque Hongkong Inc. 500, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1W7

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____ Téléphone (bureau) AGF-SOL 08

Vous trouverez des renseignements précieux à propos des fonds communs de placement dans le prospectus simplifié que vous pouvez obtenir à n'importe laquelle de nos succursales. Nous vous recommandons de le lire attentivement avant d'effectuer vos placements. La valeur des parts de chaque fonds peut varier en fonction des fluctuations du marché.

Société de valeurs mobilières Banque Hongkong Inc.
Filiale en propriété exclusive de la Banque Hongkong du Canada

AMEUBLEMENTS TANGUAY

COMMENCEZ À PAYER DANS

1 an*

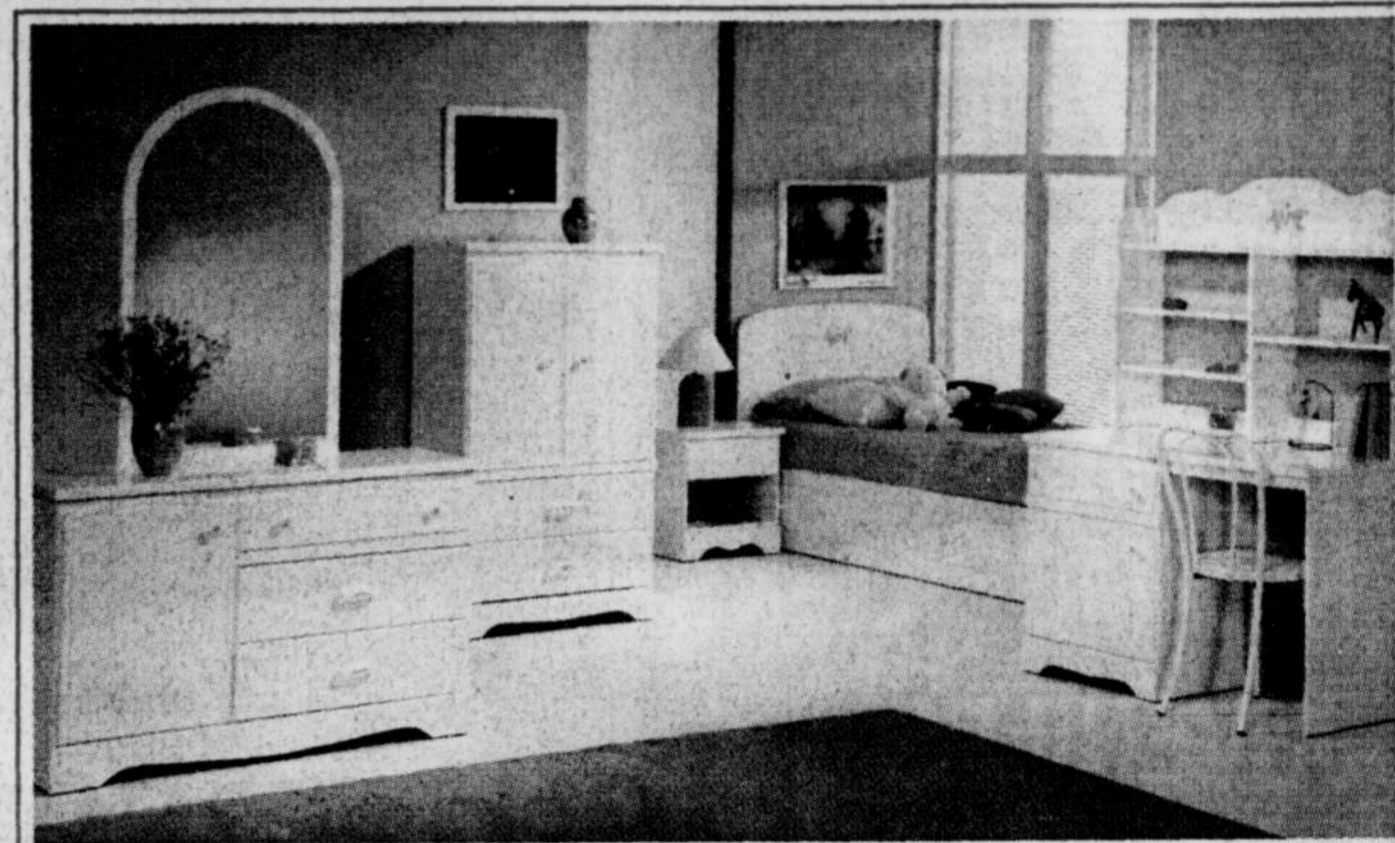
AUCUN COMPTANT
AUCUN PAIEMENT
AUCUN INTÉRÊT
AUCUN ACHAT MINIMUM

LE 12 septembre 1995

C'est pas compliqué!

OUVERT LE DIMANCHE de MIDI à 17 h (sauf Pointe-au-Père)

PRIX RÉDUITS SUR TOUS NOS MOBILIERS JUVÉNILES



Whirlpool
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

18 pi cu
CLAYETTES EN VERRE

SUPER CAPACITÉ

CUISINIÈRE (134941)
• Blanc sur blanc
• Horloge électronique
• Porte en verre trempé blanc
• Éléments de grillage "Superbroll"

RÉFRIGÉRATEUR (134932)
• Réfrigérateur 18 pi cu
• Blanc sur blanc
• Clayettes en verre
• Balconnets ajustables dans la porte

SÈCHEUSE (134930)
• À super capacité
• Porte à grande ouverture
• 3 cycles
• 3 sélections de température

LAVEUSE (134929)
• À entraînement direct
• Super capacité
• 2 vitesses, 5 cycles
• 3 choix de température et 3 niveaux d'eau
• Agitateur double action
• Distributeur de javellisant et distributeur d'assouplissant
• Filtre à charpie autonettoyant

LAVE-VAISSELLE (134928)
• Encastré
• 7 commandes Clean Touch®
• Insonorisation Quiet Wash Plus®
• Panier à ustensiles incorporé dans la porte

L'ENSEMBLE 939,95\$
Remise de fabricant 989,95\$ - 50\$

669,95\$ **929,95\$** **529,95\$**

QUALITÉ SERVICE GARANTIE

LIT MATELOT
169\$
TÊTE EN SUS



MOBILIER DE CHAMBRE JUVÉNILE

LES INDUSTRIES DE LA RIVE SUD LTÉE



* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées.

AMEUBLEMENTS TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17 h (sauf Pointe-au-Père)

AMEUBLEMENTS TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17 h (sauf Pointe-au-Père)

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LEVIS: 5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy) (418) 833-4511

BEAUPORT: 535, boul. Ste-Anne (418) 667-6282

LES SAULES: Carrefour Les Saules 5150, boul. l'Ornière (418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES: 2200, boul. des Récollets (819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE: 822, boul. Ste-Anne (route 132) Comté de Rimouski (418) 725-4411

CHICOUTIMI: 1990, boul. Talbot (418) 698-4411



Heureusement, cette voiture était équipée de deux coussins gonflables, d'une cage de sécurité et de l'option Bonne route.

L'option *Bonne route** est un forfait qui vous assure jusqu'à **40% d'économie** sur 6 protections supplémentaires à toute épreuve pour votre assurance auto Desjardins.

- **Aucune** franchise à payer en cas de délit de fuite.
- **Aucune** franchise à payer en cas de perte totale.
- **50 000 \$** de protection sur tout véhicule que vous louez ou empruntez.
Plus besoin de souscrire l'assurance complémentaire requise par les agences de location de voitures : des dizaines de dollars d'économie par semaine.
- **1 000 000 \$** d'assurance responsabilité civile.
Quand on sait qu'à l'extérieur du Québec les poursuites en responsabilité civile pour dommages corporels peuvent atteindre des centaines de milliers de dollars, il vaut mieux prévenir.
- **15 000 \$** d'assurance-vie pour vous et votre conjoint.
- **1 500 \$** sans limite quotidienne pour les frais de transport en cas de perte d'usage de votre véhicule à la suite d'un accident ou d'un sinistre couvert.
Cette garantie couvre aussi bien la location d'une auto que les déplacements en taxi ou par transport en commun.

Et en souscrivant avant le 30 septembre 1994, vous obtiendrez gratuitement :

2 publications « Roulez sans vous faire rouler » de l'APA, l'une sur les véhicules neufs et l'autre sur les véhicules d'occasion.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec un agent à votre caisse Desjardins ou téléphonez maintenant au

835-9272 ou au 1 800 567-2423.

*Des conditions d'admissibilité s'appliquent et certaines garanties sont assujetties à des limitations et des exclusions.



**Assurances générales
des caisses Desjardins**



Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Les comtés chauds de Montréal (1)

Mercier ou la difficile succession d'un député-poète

Lundi soir, l'ouest de l'île de Montréal risque de rester « rouge » et le sud-est de la ville un bastion péquiste. Il n'en demeure pas moins que libéraux et péquistes se livrent des batailles acharnées dans quelques-unes des 30 circonscriptions de l'île de Montréal. LE SOLEIL s'intéresse à cinq d'entre elles : Crémazie, Bourassa et Sauvé dans le nord de l'île, Mercier dans le cœur de la ville, et Saint-Henri/Sainte-Anne dans le sud-ouest. Aujourd'hui, le comté de Mercier.

MONTREAL — Que ce soit avant ou pendant la campagne électorale, aucune circonscription au Québec n'a suscité autant l'attention que Mercier.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

La succession de Gérard Godin, qui représentait le Plateau Mont-Royal depuis 1976, donna lieu à une controverse à laquelle fut mêlé Jacques Parizeau. Lors d'une première assemblée d'investiture, les péquistes de Mercier optèrent pour Guiseppe Scottino. La convention fut annulée à la suite d'irrégularités commises par les candidats qui affrontaient M. Scottino et son principal adversaire, Robert Perreault.

En prévision de la nouvelle convention, Jacques Parizeau prit le soin d'écrire aux militants

pour leur demander d'appuyer M. Scottino, un candidat d'origine italienne et membre de l'exécutif du PQ. Les membres n'écouterent pas leur chef et choisirent plutôt Robert Perreault. Ce dernier fut aussitôt accusé d'avoir « utilisé » un Gérard Godin malade pour mousser sa candidature, notamment lors de la deuxième convention alors que M. Godin fit irruption dans la salle à la fin du discours de présentation de M. Perreault.

Une fois bien en selle, le candidat péquiste a été l'objet d'accusations de la part de son adversaire libéral, Alda Viero, pour des méfaits commis à l'endroit d'affiches électorales. Une dizaine de plaintes furent rapportées à la police. Pour ne pas être en reste, les péquistes portèrent des accusations contre le directeur de l'organisation de la campagne de Mme Viero qui aurait été surpris en train d'arracher une affiche de Robert Perreault.



La guerre est ouverte entre le péquiste Robert Perreault et la libérale Alda Viero, qui briguent les suffrages dans le comté longtemps représenté par Gérard Godin.



brasser la carrière politique dans l'espoir de jouer un rôle de leader dans ce comté habité par un grand nombre d'artistes. Sans vouloir blâmer Gérard Godin, elle affirme que Mercier a été « négligé » depuis sa maladie.

Pour Robert Perreault, les libéraux se rendront compte, lundi, que les péquistes ne sont pas déchirés dans Mercier. Tout en reconnaissant « que sept ou huit personnes » ont claqué la porte à la suite de la deuxième convention, le conseiller municipal, qui tente sa chance dans l'arène nationale pour poursuivre son éducation d'un Montréal meilleur, soutient que l'unité a été refaite.

« Je n'estime pas remplacer Gérard Godin, mais tout simplement assurer la poursuite des choses », affirme Robert Perreault en précisant que l'éclatante victoire de Godin, en 1989, était extraordinaire — ce fut un vote de sympathie à l'égard de Gérard — et que les majorités péquistes entre 1976 et 1989 furent d'environ 2000 votes.

Président de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, M. Perreault explique au SOLEIL que la lutte électorale n'est pas pire, ni meilleure, dans Mercier que dans l'un ou l'autre des 124 autres comtés du Québec. Il explique que les médias, depuis la controverse entourant son élection, ont braqué leur attention sur tout ce qui bouge dans ce comté, où les franco-phones composent 75 % de l'électorat.

Alda Viero avoue n'avoir aucun respect pour Robert Perreault qu'elle accuse de tous les

maux du monde. Hier, l'agente de voyages racontait au SOLEIL que le clan péquiste procédait à une opération de « corruption des concierges » de complexes d'habitation pour personnes âgées afin de l'empêcher de rencontrer les locataires de ces résidences.

« Celle-là, c'est la première fois que je l'entends », a simplement rétorqué M. Perreault.

Un comté « prenable » ?

Inexistante pendant le règne de Gérard Godin, l'organisation libérale a repris du poil de la bête

depuis la démission du député-poète qui avait réussi à gagner la confiance des membres des communautés ethniques de Mercier. « Les électeurs votaient pour Gérard Godin, pas pour le PQ », déclare Alda Viero. En 1989, M. Godin l'avait emporté par une onflante majorité de 8000 voix. À 53 ans, elle a décidé d'em-

LES ÉMOTIONS ET LE CORPS

LA PSYCHOKINESIOLOGIE PARLE
Dr RÉAL CHOINIÈRE

- Chiropraticien
- Kinésiothérapeute
- Psycho-thérapeute

«Après plusieurs années de pratique, de recherche et de réflexion, il m'a semblé évident que toutes les maladies (migraines, maux de dos, arthrite, peur, angoisse, etc.) sont d'origine émotionnelle. Lors de ma conférence, je ferai une démonstration pratique de savoir comment trouver l'émotion, en prendre soin et ainsi retrouver une santé permanente.»

CONFÉRENCES À 19h30, COÛT: 20\$

- | | |
|---|---|
| 6 sept. Ste-Marie de Beauce
Comité de spectacle
919, route St-Martin
Inf.: (418) 387-7913 | 13 sept. Theford Mines
Le Provence
1205, boul. Frontenac
Inf.: (418) 338-5963 (soir) |
| 7 sept. St-Georges de Beauce
Hôtel Benedict-Arnold
18255, boul. Lacroix
Inf.: (418) 387-7913 | 14 sept. Québec
Hôtel Le Cottage
3135, chemin St-Louis
Inf.: (418) 829-0947 |
| 10-11 sept. Ste-Marie de Beauce
Hôtel Le Feu Follet
240, 3e Avenue
Lac-Eichenham
Inf.: (418) 387-7913 | 17-18 sept. Québec
Hôtel Le Cottage
3135, chemin St-Louis
Inf.: (418) 829-0947 |

ATELIERS

- | | |
|---|---|
| 10-11 sept. Ste-Marie de Beauce
Hôtel Le Feu Follet
240, 3e Avenue
Lac-Eichenham
Inf.: (418) 387-7913 | 17-18 sept. Québec
Hôtel Le Cottage
3135, chemin St-Louis
Inf.: (418) 829-0947 |
|---|---|

VERRES ET MONTURE
(* simple vision plastique)
TOUT COMPRIS 99\$
Qualité supérieure

en présentant ce coupon Grand choix de montures dans la collection **Citation Kids et Topaz 1994**

NOUVEAU EXAMEN du samedi au samedi par un optométriste

En présentant ce coupon, recevez la collection Citation Kids et Topaz à prix incroyables. Ce bon n'est valable avec aucune autre offre.

ST-LAURENT & WAGNER OPTICIENS
Carrefour La Pérade
3440, Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy
653-0191
Valable jusqu'au 31 août 1994

AVIS À TOUS NOS CLIENTS

À la Maison des semiconducteurs, la rentrée se fait dans nos nouveaux locaux au :

2639, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
Entrée rue Moreau.

MAISON DES SEMICONDUCTEURS
2639 chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy
Tel: 659-7767
Fax: 659-7770

Le Bateau Blanc

Être parent, on sait ce que c'est !

Les Dimanches-épargne Bateau Blanc

Québec • Galeries de la Capitale • (418) 627-0666
Québec • Place Labourneuf • (418) 627-1818
Sainte-Foy • Place de la Cité • (418) 653-6223

Assurance MARINE & BLANC

Suzie Tompkins

Place Sainte-Foy (près d'Eaton) 650-5222

Place du Saguenay Chicoutimi 689-0558

OUVERT LE DIMANCHE

Le Salon Geneviève Morin
vous offre sa

SUPER VENTE
Présentement en cours

DE 20% À 50%
sur toute la marchandise (sauf médicale)

- Vêtements de base
- Maillots de bain
- Collections 94 (Gottex, Ballex, Grenier, Anita, etc.)
- Confectionniers diplômés et spécialistes en confection médicale et esthétique
- 2 heures de stationnement gratuit, seulement à Place Jean-Lesage

Commandes téléphoniques acceptées: 522-1504

900, boul. Charest Est
Place Jean-Lesage, local 50
Préaménagement du Mail Centre-Ville

Élections 94

Le 12 septembre, je vais voter en faisant soit un X, une +, une V ou un — sur mon bulletin de vote.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, C.R.

Parce qu'un vote, ça compte

Pour de plus amples renseignements, composez sans frais, de 9 h à 22 h, 7 jours par semaine:

de l'extérieur de Québec **1 800 461-0422**

de la région de Québec **528-0422**

Les personnes sourdes ou malentendantes **1 800-537-0643**



PARTI LIBÉRAL DU CANADA (QUÉBEC)

AVIS DE NOMINATION



L'honorable André Quérellet, ministre/responsable du Québec et monsieur Martin Cauchon, président du Parti libéral du Canada (Québec) sont heureux d'annoncer la nomination de:

monsieur Roger Légré au poste de directeur général du PLC(Q).

Diplômé en administration et en gestion, monsieur Légré a d'abord eu une fructueuse carrière avec la compagnie Bell Canada au Québec et, finalement, à Ottawa comme responsable des relations avec le gouvernement canadien. Il a ensuite occupé les fonctions de directeur général des Affaires publiques à la Faculté d'administration de l'Université d'Ottawa et responsable de la mise en place du plus important programme au Canada de maîtrise en administration pour cadres.

Originaire de Granby, monsieur Légré fut candidat du Parti libéral du Canada dans la circonscription de Shefford lors du dernier scrutin fédéral du 25 octobre 1993.

Actif dans de nombreuses associations socio-économiques et culturelles, il a été notamment président international du Mouvement Richelieu, président de l'Organisation canadienne de l'Éducation au service du Développement (OCED) et est Chevalier de l'Ordre souverain et militaire de Malte.

FAITS DIVERS



Photos Le Soleil, Patrice Laroche



Violente collision

Une collision d'une rare violence s'est produite dimanche vers 2 h 30, sur le boulevard de la Colline, tout près du pont « de la patate ». Les conducteurs de la Ford Escort (ci-dessus) et de la Honda Prélude (photo du bas) sont demeurés prisonniers de leur véhicule. Plus de quarante minutes ont été nécessaires aux deux équipes d'urgence dépêchées sur place pour les retirer des carcasses. Ils ont été conduits à l'hôpital souffrant de graves blessures. L'un, serait notamment défiguré et pourrait ne jamais recouvrer la vue. Des prélèvements sanguins ont été effectués. Plus tôt, vers 22 h 06 samedi, les policiers de Québec avaient également dû répondre à un autre accident survenu au coin du boulevard Raymond et du boulevard Armand Paris à Beauport. La collision a fait deux blessés, dont un majeur.

Dix victimes d'accidents durant le long week-end

MONTRÉAL (PC) — Au moins dix personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, au cours de la fin de semaine de la fête du Travail.

Une collision entre deux véhicules a fait un mort et trois blessés, en fin d'après-midi, hier, sur la route 132, à Saint-Fabien en Gaspésie. L'accident se serait produit alors qu'un véhicule s'engageait sur la route. La victime serait un homme de Montréal. Sa famille n'ayant pas encore été prévenue, son identité sera dévoilée plus tard.

Mario Lalonde, 34 ans, de Saint-Zotique, est décédé dimanche vers 22 h 50 sur la route 201, à Coteau-du-Lac, en Montérégie, après avoir perdu le contrôle de sa moto qui a heurté un pilier.

Une femme de 42 ans, Marcelle Larocque Généreux, de Masham, en Outaouais, a été victime d'un délit de fuite dimanche vers 20 h 10 sur la route 366, près de chez elle. La victime marchait le long de la route lorsqu'elle a été heurtée par une automobile dont le conducteur ne s'est pas arrêté.

Deux personnes ont perdu la vie dimanche vers 16 h 30 dans l'écrasement d'un ultra-léger à Sullivan, en Abitibi. Pour une raison inconnue, l'appareil qui volait à basse altitude a soudainement chuté en ligne droite sur le sol.

Toujours dimanche, vers 12 h 20, un enfant de quatre ans, Steven Labelle, de Sainte-Sophie, est mort lorsque le véhicule à bord duquel il se trouvait a effectué

plusieurs tonneaux sur le rang des Aulnaies, à Saint-Ambroise, au Saguenay. La jeune victime a été éjectée de la voiture.

Tôt dimanche matin, un motocycliste de 23 ans a perdu la vie dans un accident survenu sur le boulevard Industriel, à Repentigny. Le jeune homme est mort après qu'il eut tenté de dépasser par la droite un véhicule entrant dans un stationnement.

Samedi, vers 20 h 55, Claude Crête, 61 ans, de Lemieux, en Mauricie, est décédé au volant de sa voiture après avoir raté une courbe et heurté un obstacle sur la route 263, près de chez lui.

Michel André, 55 ans, de Bryson, est décédé samedi vers 16 h 30 lorsque la voiture dans laquelle il prenait place a été impliquée dans un face-à-face survenu sur la route 148, à Litchfield, en Outaouais.

Yvon Vaillancourt, 42 ans, de Deschailons, a perdu la vie samedi vers 2 h 30 à la suite d'un capotage survenu sur la route 132, à Bécancour, près de Trois-Rivières. Seul à bord de son véhicule, il en a perdu la maîtrise.

Second procès pour Deneault

QUÉBEC — Demain, doit s'amorcer à la base de Valcartier le second procès de l'ex-militaire Christian Deneault, accusé du meurtre d'un jeune Canadien à Lahr, en Allemagne, en avril 1991.

par RICHARD MÉNAULT LE SOLEIL

Ce second procès, ordonné par la cour d'appel des cours martiales, nécessitera des déboursés importants puisque la poursuite a assigné quelque 70 témoins, dont environ le quart provient d'Allemagne mais aussi d'Écosse et des États-Unis. On a donc dû prévoir un dispositif de traduction simultanée pour l'instruction, qui pourrait durer d'un mois à un mois et demi.

Cette affaire avait fait beaucoup de bruit à l'époque, tant en Allemagne qu'au Canada. La victime, le jeune fils de 18 ans d'un militaire canadien anglais stationné en Allemagne, avait été tué de plusieurs coups de couteau à sa sortie d'un bar du centre-ville de Lahr.

Dès le lendemain, trois militaires canadiens qui se trouvaient au bar ce soir-là étaient arrêtés, dont le caporal chef Christian Deneault, maintenant âgé de 29 ans. Les trois hommes étaient accusés de meurtre prémédité et ils ont subi des procès séparés à la fin de 1991 et au début de 1992.

Un premier était acquitté alors qu'un deuxième était reconnu coupable d'homicide involontaire et condamné à neuf ans d'emprisonnement. Quant à Deneault, il a été déclaré coupable de meurtre non prémédité et condamné à l'emprisonnement à perpétuité avec impossibilité d'obtenir une libération conditionnelle avant 15 ans.

L'arrêt Généreux prévaut

L'ex-caporal a toutefois interjeté appel et la cour d'appel des cours martiales lui donnait raison en mars en ordonnant qu'il subisse un nouveau procès sous une accusation de meurtre non prémédité. Le militaire avait invoqué l'arrêt Généreux, du nom du militaire de Québec qui, en Cour suprême, a obtenu le jugement établissant que la cour martiale générale n'était pas un tribunal indépendant au sens de la Charte canadienne des droits et libertés.

Pour son second procès débutant demain, Deneault a d'ailleurs retenu les services de Me Jean Asselin, le criminaliste de Québec qui a mené le dossier Généreux jusqu'en Cour suprême où il a obtenu gain de cause. Depuis ce jugement, des amendements ont été apportés par les Forces armées canadiennes dans leur administration de la justice. Ainsi, c'est un juge en chef qui désigne le juge qui présidera un procès, et c'est un officier détaché du pouvoir exécutif qui est appelé à désigner les cinq officiers qui agissent comme membres de la cour, c'est-à-dire comme jurés.

PROGRAMMATION AUTOMNE 94

SÉANCE D'INFORMATION (gratuite)

- Qu'est-ce que la PNL? 6 sept., 20 h
- Programmation 94-95

SÉMINAIRES

- Gérer ses émotions, 10 et 11 sept. 94
- Enseigner sans s'épuiser, 17 et 18 sept. 94
- Savoir communiquer, c'est rentable... 25 sept., 9 oct. et 6 nov. 94
- Agir ou subir sa vie? 26 et 27 nov. 94

FORMATION DE 300 HEURES EN PNL

- Performance I (150 h.), de sept. 94 à juin 95

Pour viser une performance optimale...

Les activités ont lieu comme toujours au 755, chemin Saint-Louis, Québec

Demandez notre programmation plus détaillée : 683-1190

EXAMEN DE LA VUE SANS RENDEZ-VOUS

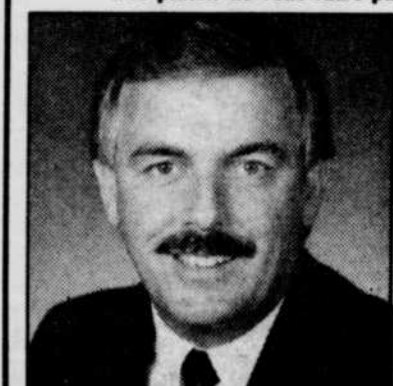
Dr Ghislain Dionne optométriste

735, Mail Centre-Ville Québec

Toujours au même endroit

529-9383

LA CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DU QUÉBEC a le plaisir de vous faire part des nominations suivantes :

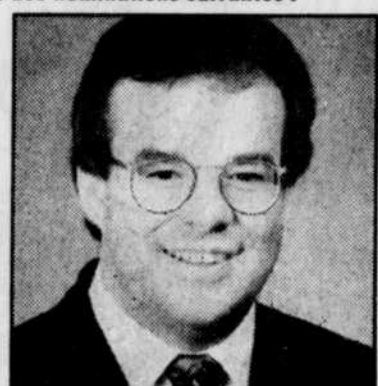


M. JEAN-MARIE ST-PIERRE

Monsieur Jean-Marie St-Pierre a été élu PRÉSIDENT du Conseil d'administration de la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec pour l'année 1994-1995 lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 4 juin 1994.

Monsieur St-Pierre est président de HULL VOLKSWAGEN, concessionnaire Volkswagen à Hull. Il œuvre dans le domaine de l'automobile depuis 1971.

Fondée en 1945, La Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec offre une multitude de services notamment des conseils juridiques ainsi que des services de formation et d'information à ses 900 membres, concessionnaires d'automobiles œuvrant dans la province de Québec et détenteurs d'une franchise d'un manufacturier d'automobiles. Elle a pour mission de protéger les intérêts de ses membres et d'assurer au public des services de qualité.



M. JACQUES BÉCHARD

M^r Jacques Béchard a été nommé PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL de la Corporation des concessionnaires automobiles du Québec.

Diplômé de la Faculté de droit de l'Université Laval, M^r Béchard est membre du Barreau depuis 1983. Il œuvre à la CCAQ depuis dix ans. Il a occupé le poste de conseiller juridique de 1984 à 1990, celui de directeur des services juridiques de 1990 à 1992 et de vice-président exécutif de 1992 à 1994.

COURS DE DANSE DÉBUTANT LE 12 SEPTEMBRE

DANSE SOCIALE :

- 1re session : lundi 18 h 15, mercredi 20 h 30, débutants jeudi 18 h 30
- 2e session : lundi 19 h 45
- 3e session : lundi 21 h 15
- 4e session : mercredi 19 h
- 6e session : vendredi 18 h 30

DANSE EN LIGNE :

- Débutants : Mardi 19 h, jeudi 10 h
- Intermédiaires : Mardi 20 h, mercredi 10 h, jeudi 20 h, dimanche 13 h 30
- Avancés : Mardi et jeudi 20 h

Prix : Danse sociale 6 \$, Danse en ligne 5 \$, Taxes incluses

SALLE DE DANSE LE TEMPO

2700, Jean-Perrin, Québec (418) 842-7556

Maisons d'enseignement

collège saint-charles-garnier

Les ateliers de LANGUES

Session d'automne 1994

Inscription du 1er au 9 septembre

COURS DU SOIR

10 semaines - 2 soirées par semaine

Lundi et mercredi ou Mardi et jeudi ou Vendredi soir et samedi matin

Allemand • Anglais • Espagnol • Italien • Russe • Français écrit • Allemand, Anglais, Espagnol et Italien pour jeunes de 2e, 4e et 5e secondaire de 16 h à 19 h 00 soit le lundi, mardi ou mercredi (1 cours par semaine)

* Ces cours s'adressent aux secrétaires, agents de bureau ou à toute autre personne qui désire améliorer la qualité de son français écrit.

COURS DE JOUR

10 semaines - 2 demi-journées par semaine

Anglais • Espagnol

Les méthodes d'enseignement préconisées favorisent une approche communicative en mettant l'accent sur la communication orale.

ACTIVITÉS LINGUISTIQUES EN ANGLAIS

10 semaines - samedi de 9 h à 12 h

Activités réservées aux jeunes de 11 à 15 ans

Une belle occasion pour les jeunes d'apprendre l'anglais tout en s'amusant sous la direction de jeunes professeurs-animateurs anglophones. Le programme d'activités linguistiques comprend des cours et des activités socio-culturelles et sportives se déroulant soit dans les locaux ou sur le terrain du collège.

COURS SPÉCIAUX

Français écrit • Anglais

Pour les entreprises privées et organismes publics et parapublics

Cours privés • Semi-privés • De groupes

Ces cours sur mesure sont adaptés aux disponibilités des individus et des groupes, selon les niveaux de connaissance, et peuvent se donner dans les entreprises et organismes ou dans les locaux du collège. Contactez-nous pour plus de détails pour l'évaluation de vos besoins.

PLUS • MORE • MEHR • MAS — БОЛЬШЕ • ДИ ПИУ

En optant pour les Ateliers de langues de Collège Saint-Charles-Garnier, vous bénéficiez :

- de la compétence reconnue de professeurs spécialisés en enseignement des langues secondes
- de 50 années d'expérience de Collège dans l'enseignement des langues
- d'un rapport qualité-prix inégalé
- d'une localisation exceptionnelle (facilité d'accès)
- d'un vaste stationnement gratuit...

INSCRIVEZ-VOUS

Horaires détaillés et inscriptions au secrétariat du Collège du 1er au 9 septembre 1994 de 9 h 30 à 18 h et de 18 h 45 à 21 h. Examen de fin de cours : semaine du 28 septembre 1994. Examens de classement en anglais pour les adultes : 18, 19 et 20 septembre 1994.

SESSION AUTOMNE 1994

INSCRIVEZ-VOUS LE 7 SEPTEMBRE

Aux cours de l'enseignement collégial offerts aux adultes le soir. Des places sont encore disponibles dans certains cours offerts le soir dans l'un des cégeps de la Rive Nord. Veuillez vous adresser à l'établissement de votre choix pour obtenir plus d'informations.

Les cégeps accepteront de nouvelles inscriptions aux dates et heures suivantes:

HORAIRE DES INSCRIPTIONS

Mercredi 7 septembre de 18 h à 19 h 30

Cégep François-Xavier-Garneau

1660, boul. de l'Entente Québec, Québec G1S 4S3 (418) 688-8310, poste 2245

Cégep Limoilou

1300, 8e Avenue C.P. 1400 Québec, Québec G1K 7H3 (418) 647-6687

Campus de Charlesbourg

7600, 3e Avenue Est Charlesbourg G1G 5W6 (418) 624-3687

Cégep de Sainte-Foy

2410, chemin Sainte-Foy Sainte-Foy, Québec G1V 1T3 (418) 659-6620

LE MONDE



Il tient son enfant en otage

Fouad Bouchikhi déambule sur une autoroute de Bandol, dans le sud de la France. Il tient en otage son nouveau-né enlevé dans un hôpital, dimanche. En quête d'un aéroport dans le but de retourner dans son Algérie natale, Bouchikhi se blessa à répétition dans le cou afin de prouver qu'il était sérieux dans sa menace de se tuer ainsi que son enfant si la police s'approchait d'eux. Acceptant ultérieurement une promenade en voiture de police dans les environs de Marseille, Bouchikhi fut finalement désarmé et le bébé remis en sécurité. À Alger, entre-temps, le dialogue se poursuit entre l'État et les cinq partis favorables à une réhabilitation du Front Islamique du Salut toujours hors-la-loi.

Washington s'inquiète de la violence des réfugiés haïtiens à Guantanamo

WASHINGTON (AFP, Reuter, AP) — Les autorités américaines ont exprimé leur « inquiétude », hier, face à la « frustration » grandissante parmi les réfugiés haïtiens sur la base navale de Guantanamo (Cuba), qui s'est traduite, dimanche, par une nouvelle manifestation de violence.

Six soldats américains ont été légèrement blessés par des jets de pierre alors qu'ils tentaient de contenir une manifestation d'une cinquantaine de réfugiés haïtiens, mécontents d'apprendre à la radio que le Panama s'apprêtait à accueillir 10 000 Cubains.

Un adolescent haïtien, souffrant d'une fracture du crâne, a dû être hospitalisé à Miami (Floride) et se trouvait, hier, dans un « état stable ».

Les Haïtiens « ont exprimé très clairement leur frustration et cette frustration est politique », a indiqué un porte-parole de la base de Guantanamo, le Lieutenant Ernest Duplessis, joint par téléphone.

« Les Haïtiens veulent savoir ce qui va leur arriver et ils veulent être traités comme les Cubains, car ils ont le sentiment qu'ils sont arrivés avant eux », a expliqué le porte-parole en reconnaissant que leur frustration « montait » de jour en jour et que des manifestations avaient lieu chaque jour.

Le dernier incident important remonte au 13 août dernier, lorsque 722 Haïtiens avaient manifesté et lancé des pierres sur le personnel de sécurité. Vingt soldats américains et 45 Haïtiens avaient été légèrement blessés.

« Bien sûr que nous sommes inquiets », a reconnu le Lieutenant Duplessis, en soulignant toutefois que ces manifestations de violence ne concernent qu'une « petite minorité » de réfugiés.

« Seuls 5% d'entre eux ont participé à la manifestation du 13 août, d'habitude c'est seulement 2%, les autres comprennent que nous fai-

sons de notre mieux », a-t-il observé. Les autorités américaines cherchent à remédier à cette frustration en « maintenant le contact » avec les réfugiés haïtiens.

« Nous essayons de communiquer » avec eux, notamment au moyen de journaux, deux fois par semaine, et d'émissions radiophoniques. « C'est très important pour eux », a souligné le Lieutenant Duplessis.

14 220 réfugiés haïtiens et 22 075 Cubains se trouvaient, hier, sur la base de Guantanamo.

Par ailleurs, le vice-président des États-Unis, Al Gore, a déclaré, hier, que les leaders militaires d'Haïti devraient s'en aller « d'une façon ou d'une autre ».

Interrogé à l'émission « Meet the Press » diffusée sur le réseau de télévision NBC, Gore n'a toutefois pas donné d'indice permettant de croire que les États-Unis ont fixé une date pour l'invasion de l'île dans le cas où les militaires haïtiens, dirigés par le général Raoul Cédras, refuseraient de céder le pouvoir au président en exil Jean-Bertrand Aristide.

La vie du pape menacée à Sarajevo

SARAJEVO (d'après Reuter) — La Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Yougoslavie estime que la vie du pape Jean Paul II sera en danger lors de la visite qu'il prévoit de faire jeudi à Sarajevo.

Le souverain pontife a déclaré, samedi, qu'il maintenait sa visite dans la capitale bosniaque malgré les craintes pour sa sécurité personnelle.

Mais son nonce apostolique, Francesco Monterisi, a reconnu, dimanche, à Sarajevo, qu'il y avait « encore certaines difficultés » et qu'« aucune décision définitive » n'avait encore été prise.

De source informée, on pense que le Vatican attendra jusqu'au dernier moment pour confirmer ou annuler la venue du Saint Père.

Selon un responsable de la FORPRONU qui souhaite conserver l'anonymat « la vie du pape sera en danger et celle de son entourage tout autant ».

L'avion pontifical doit atterrir et décoller sur un aéroport de Sa-

rajevo certes aux mains des canons bleus mais à portée des canons serbes et musulmans.

Le souverain pontife pourrait, en outre, être la cible de tireurs isolés lorsqu'il circulera en ville et y célébrera une messe en plein air.

Les craintes serbes que les musulmans leur imputent une action contre le pape ont été renforcées par les conclusions d'une enquête de l'ONU imputant à l'armée bosniaque une attaque au mortier contre l'aéroport de Sarajevo, le 18 août.

Réveillez-vous!

Levez-vous de bonne heure et réalisez d'importantes économies sur nos véhicules neufs en stock.



4 X SUNFIRE

1993 Neuves PDSF ~~18 915~~ **13 495 \$***

- 1.8 L, 16 soupapes ● Transmission automatique 4 vitesses ● Climatiseur ● Vitres à commande électrique ● Portes à verrouillage électrique ● AM/FM stéréo cassette ● Suspension LOTUS ● Roues mag ● Ballon gonflable ● Freins à disque aux 4 roues ● Etc.



Une économie de **4800 \$**

7 X SUNBIRD LE

2 portes 1994 PDSF ~~12 785~~ **11 494 \$***

- Moteur 4 cylindres ● Transmission automatique ● Ouverture de coffre ● Essuie-glace à balayage intermittent ● Aileron arrière ● Radiocassette AM/FM ● Vitres teintées ● Mirrors sport ● Moujous latéraux ● Portes à verrouillage électrique ● Chauffage-moteur ● Freins ABS ● Système d'échappement en acier inoxydable

2 GRAND AM SE

2 portes 1994 PDSF ~~18 785~~ **14 194 \$***

- Moteur 2.3 L ● Transmission manuelle 5 vitesses ● Essuie-glace à balayage intermittent ● Dossier siège arrière divisé ● Vitres teintées ● Aileron arrière ● Radiocassette AM/FM ● Vitres teintées ● Mirrors sport ● Coussin gonflable ● Doure-coffre ● Groupe lumière ● Courte-accès ● Freins ABS ● Chauffage-moteur ● Sièges baquets inclinables



Une économie de **2500 \$**

1 X BUICK REGAL CUSTOM

4 portes 1994 PDSF ~~23 545~~ **19 994 \$***

- Moteur 3.8 L ● Sièges baquets inclinables ● Climatiseur à 2 zones ● Transmission automatique électronique 4 vitesses ● Roues mag en aluminium ● Radiocassette AM/FM ● Antenne à commande électrique ● Mirrors à commande électrique ● Régulateur de vitesse ● Leve-glace à commande électrique ● Portes à verrouillage électrique ● Vitres teintées ● Doure-coffre ● Etc.

1 GRAND PRIX SE

4 portes 1994 PDSF ~~21 885~~ **18 994 \$***

- 3.1 litres ● Automatique 4 vitesses ● Ouverture de coffre, rétroviseurs ext. vitres et portes à commande électrique ● Groupe sport ● Climatiseur ● Régulateur de vitesse ● Vitres teintées ● Radio AM/FM cassette ● Sacs gonflables ● Sièges arrière 45/55 ● Essuie-glace à balayage intermittent ● Freins à disques ABS aux 4 roues ● Etc.



Une économie de **2900 \$**

PICK-UP SONOMA SL

1994 PDSF ~~12 865~~ **11 994 \$***

- Boite manuelle 5 vitesses avec surmultitude ● Radiocassette AM/FM stéréo ● Freins antiblocage (ABS) aux roues arrière ● Pare-chocs arrière avec marchepied ● Servodirection ● Essuie-glace à balayage intermittent ● Chauffage-moteur ● Glaces teintées ● Courte-pancier ● Rétroviseurs sur-basés ● Freins à disque ● Système de suspension à ressorts

3 BONNEVILLE SE

4 portes 1994 PDSF ~~28 265~~ **24 694 \$***

- 3.8 litres ● Automatique 4 vitesses ● Traction arrière ● Roues en aluminium ● Aileron arrière ● Climatiseur ● Coussin gonflable ● Système électrique ● Sièges électriques ● Etc.



Une économie de **3500 \$**

AUSSI:
30 X SUNBIRD EN STOCK
équipement varié
rabais similaire
19 X GRAND AM EN STOCK
équipement varié
rabais similaire

COMMENCEZ À PAYER DANS
EN MARS
1995
Du jamais vu!
6 MOIS
* Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Promotion d'une durée limitée. Vente au détail seulement.

* Taxes, transport en sus, rabais GM inclus.

Cartier

PONTIAC BUICK GMC LTÉE
VAL-BÉLAIR, QUÉ.

HENRI-IV	Sainte-Genève
	Chauveau
	Capitale

750 \$ de rabais additionnel aux étudiants si admissibles



1475, Pie-XI Sud
Val-Bélaïr (sortie Sainte-Genève de l'autoroute Henri-IV) 847-6000

BOSS
HUGO BOSS



Prenez le temps de vivre
Ce qu'il faut de confort.

Un style qui, par la texture, le ton et la coupe à trois boutons, sort un complet de l'anonymat.
Un style qui, avant tout, proclame qu'il ne s'agit pas « d'attitude passagère, mais de mode de vie ».

Détendez-vous. Prenez votre temps. Après tout, il ne s'agit que de mode.
Complet de laine cordée, gris moyen. Hugo Boss. 8555.

HARRY ROSEN

PLACE STE-FOY • 657-5465

ÉDITORIAL

Cigarette et mitraille

Les marchands d'armes seront probablement tentés d'utiliser les médias dans l'avenir pour réhabiliter leur commerce. Car leurs produits nocifs ont pour effet, tout comme la cigarette, l'immense avantage de réduire les coûts sociaux de toutes sortes, dont ceux imputables aux soins de santé, qu'exigent les vivants. Vu sous cet angle, les armes seraient socialement acceptables...

L'étrange position publique soutenue par la compagnie Imperial Tobacco, qui tentait maladroitement par là de répondre à une critique sévère des coûts de santé liés au tabagisme, pourrait aussi entraîner à réviser tous les programmes qui visent à sauver des vies menacées: pontages coronariens, soins néonataux, réanimation cardio-respiratoire ou tout autre service qui sert à prolonger la vie humaine. Une position intenable.

C'est le dernier avatar dans le dossier de la cigarette qui déboule lourdement de la contrebande et des taxes au design des paquets et, enfin, aux coûts sociaux.

Ce serait le rêve de certains groupes « antitabac » acharnés de pénaliser les fumeurs impénitents, en les privant de soins de santé ou en leur facturant ces coûts. Ils ouvrent une porte qui pourrait mener à l'exclusion de plusieurs autres groupes de citoyens « asociaux ».

Que fera-t-on, en effet, des chauffards ivres de vitesse ou de la bouteille? En raison des avertissements lancés sur tous les tons, — et Dieu sait qu'on met la pédale au fond dans le pathos, — l'État serait presque en droit de les priver des bénéfices de l'assurance-maladie et de l'assurance-automobile.

Que penser encore de l'idée de cacher les cigarettes dans des paquets gris ou drabes pour éloigner les fumeurs de leur vice? Le ministère fédéral de la Santé vérifie actuellement le potentiel de cette mesure qui ne plaît sûrement pas aux industriels.

Ce pourrait devenir moins excitant d'acheter un paquet de cigarettes que de choisir un savon à la lessive... La banalisation des paquets est cependant un peu inquiétante. Qui dit que les marchands de vins et d'alcools ne se trouveront pas rapidement eux aussi dans les mêmes eaux, sous la pression d'âmes vertueuses soucieuses de sauver leurs semblables des maux qui les guettent?

Au fond, ce qui gêne, c'est la volonté de certains groupes sociaux d'imposer leur conception du bien à tous les membres de la communauté.

Le désir des groupes antitabac de rétablir rapidement des taxes élevées sur les cigarettes, afin de les rendre inabordable à la clientèle des pauvres, reflète une attitude aussi totalitaire qu'on pourrait caricaturer comme suit: nous savons mieux que vous ce qui est bon pour vous et nous vous l'imposons.

Imperméables à la réalité, ces idéologues ne voient même pas que les « pauvres » n'ont jamais arrêté de fumer et que les prix intéressants offerts par la contrebande ont probablement ramené plusieurs convertis à leur ancien vice...

N'empêche que si chacun a le droit de raccourcir ses jours selon la méthode de son choix, c'est outrepasser nos droits individuels que de raccourcir celle des autres contre leur gré. S'il y a un domaine où les gouvernements et les individus pourraient agir, c'est celui-là. Les espaces de vie communs devraient être libres de fumée ou ne réunir qu'une communauté consentante de fumeurs...

MARIE CAQUETTE

Point de vue

Pas de justice, pas de paix

par SERGE PETITCLERC

Mercredi 11 juillet 1990, la Sûreté du Québec monte à l'assaut de la barricade d'Oka; le caporal Lemay y trouve la mort. Un autre mercredi, cette fois-ci en août, toujours la même année, l'armée canadienne entre en scène.

Mercredi 8 juin 1994, Jocelyn Turcotte, le président du syndicat des policiers, réclame un raid de la SQ et de l'armée pour mater les « criminels » à Oka.

Où s'arrêteront ces absurdités?

Et encore, nous n'avons mentionné que des événements relatifs à Oka. Il faudrait aussi parler de la répression des Montagnais, des Hurons, des Inuit et de bien d'autres peuples amérindiens au Québec.

La rengaine de nos politiciens est toujours la même: « Nous leur donnons tout et ils se plaignent toujours! »

Cette affirmation touche à un mythe très répandu au Québec: la fameuse richesse des autochtones. Il est vrai qu'il y a d'importantes sommes d'argent qui entrent dans les réserves, les subventions gouvernementales et les ventes, très lucratives, de boissons alcoolisées et de cigarettes par exemple.

Pourtant, selon Statistique Canada, le revenu moyen des

autochtones correspondait, en 1985, à 54 % de celui de la population canadienne totale. De plus, les Amérindiens ayant terminé des études postsecondaires partielles sont deux fois moins nombreux, toutes proportions gardées, que l'ensemble des Canadiens.

Finalement, environ 47 % des logements occupés par des Amérindiens ne répondaient pas aux normes matérielles de base; plus du tiers (36 %) étaient sérieusement surpeuplés et 38 % des logements étaient dépourvus d'au moins une des commodités de base comme l'eau courante, les toilettes, une baignoire ou une douche.

Alors donc, à qui ont profité, et profitent encore, ces gros revenus cités ci-haut? Certainement pas à la majorité des Amérindiens, mais plutôt à une infime minorité d'entre eux.

À Akwasasne, au même titre qu'à Montréal ou à Chicoutimi, la réalité est la même: injustice et inégalité sociale. Et où il n'y a pas de justice, il ne peut y avoir de paix sociale.

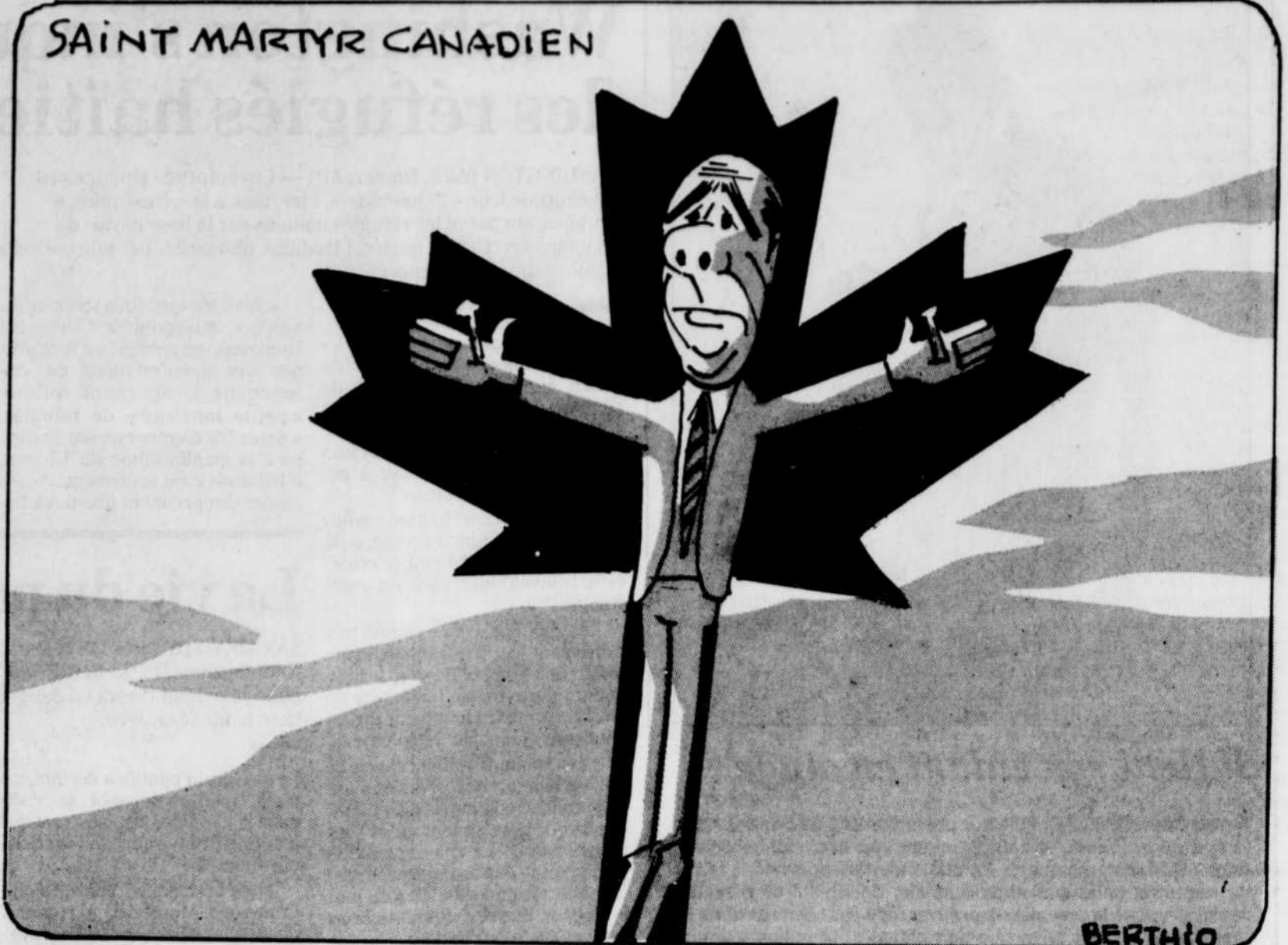
La justice pour les autochtones serait donc la reconnaissance de leur existence en tant que peuple et la possibilité de réellement participer aux bénéfices de la création de la richesse au Québec.

M. Serge Petitclerc est de Québec

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

SAINT MARTYR CANADIEN



Témoignage

Promesses électorales et pots cassés

par JOSEPH JONCAS

Avant de disséquer la nouvelle génération des promesses électorales, il n'est peut-être pas mauvais de faire l'autopsie de celles de 1989, puisque le passé est, dit-on, garant de l'avenir...

Il y a cinq ans, en septembre 1989, Robert Bourassa posait son pied électoral à Saint-Maurice de l'Échouerie (ville de Gaspé). Le choix de Saint-Maurice, pour cette unique visite dans le comté de Gaspé, n'était pas le fruit du hasard: le chef libéral venait opportunément se coller à un succès populaire connu sous le nom de « projet de Saint-Maurice ». Le député libéral fut réélu!...

Le projet en deux mots? Implanter une entreprise de deuxième et de troisième transformations du poisson, en l'occurrence le flétan du Groenland, ou turbot. Production: plats cuisinés, portionnés et congelés. Une marque commerciale enregistrée: « Océanor ». Une entreprise à haute valeur ajoutée, sans concurrence québécoise, créatrice d'emplois permanents et à l'année, une denrée rare en Gaspésie. Et une première dans les pêches!... Tel était et tel est le projet de la Société des pêches de Saint-Maurice (SPSM) née

du Comité de survie de Saint-Maurice.

M. Bourassa et les ministres Michel Pagé et Marc-Yvan Côté, brandissant un arrêté ministériel encore tout chaud, firent comprendre à la population que ça y était: Québec, notamment par l'entremise de Soquia, société d'État en agroalimentaire, allait s'associer avec la Société des pêches de Saint-Maurice.

Cinq ans plus tard, nous revînâmes en campagne électorale, mais rien n'a été fait de ce qui avait été promis, si ce n'est que la Société des pêches s'est lourdement endettée: à la requête expresse d'une batterie de hauts fonctionnaires réunis en conclave, la Société a dû procéder, au lendemain des engagements pris par les ministres et le premier ministre, à de nouvelles et présumées nécessaires et ultimes études!... À très grands frais, merci!

La SPSM aurait souhaité s'associer à un partenaire privé important: la chose fut impossible. (Nommez les entreprises non gaspésiennes associées à des entreprises gaspésiennes!)

La Société des pêches réclama donc que Soquia accepte de s'associer avec elle, sans autres partenaires. C'est d'ailleurs là son rôle!... Mais, pour des raisons obscures, la direction de

Soquia s'est toujours montrée rébarbative à cette idée. Soquia préféra plutôt, pendant la même période, comme la SDI d'ailleurs, engloutir des sommes folles dans l'industrie traditionnelle des pêches, soutenant des entreprises sans avenir, si ce n'est électoral. Quant au « projet de Saint-Maurice », il eut le malheur de naître d'un comité populaire gaspésien, sans attaches politiques précises, ce qui lui aura de toute évidence enlevé, dès le départ, toute crédibilité, tant politique que « d'affaires »!

On en est là, au coeur de la campagne de 1994. Mais Saint-Maurice n'a plus l'air d'être électoralement rentable. Voile de silence pudique. Pourtant, « le projet de Saint-Maurice » serait créateur d'emplois à l'année. Il correspond en tous points à toutes les études gouvernementales et universitaires, menées depuis plus de vingt ans, sur l'avenir de l'industrie des pêches! Ce projet propose une utilisation rationnelle de la ressource en y ajoutant le maximum de valeur. Au lieu de se contenter de pêcher, fileter le poisson et le vendre à la tonne sur le marché américain, le « projet de Saint-Maurice » propose de le transformer davantage sur place, de l'approprier, d'imaginer de nouveaux produits, ce qui rentabiliserait au maximum une ressource

ce de plus en plus rare... et créerait de l'emploi, permanent et à l'année!...

On aimerait que le premier ministre Johnson, à son tour en campagne électorale, assume le passé et donne suite aux engagements de son prédécesseur. Ou alors qu'il dise pourquoi son gouvernement a changé d'idée et qu'il assume pleinement, tout au moins, les conséquences financières qui en ont découlé. Comme on aimerait que le Parti québécois qui a étrangement gardé un silence opaque, dans ce dossier, ose prendre position. Le temps presse!...

Pour l'instant, il nous semble sauvage d'inciter, par contrat moral et public, les populations à « se prendre en mains », puis de les laisser tomber après des années d'efforts, alors que le fruit est mûr!... Les gouvernements ne font pas ça, avec les « vrais hommes d'affaires »! Comme moyen de décourager les gens, de susciter l'apathie et le désespoir, de forcer les jeunes à l'exode définitif, on pourrait difficilement trouver mieux!...

Et c'est bel et bien cela qui se passe!...

M. Joseph Joncas est le porte-parole de l'équipe du comité de survie et de la Société des pêches de Saint-Maurice et de ses mille souscripteurs

Notes de Lecture

Aucun privilège au voisin de l'éléphant!

par
Raymond
GIROUX

Le voisin de l'éléphant n'a droit à aucun privilège. Il peut lui arriver de s'illusionner et de se donner à l'occasion une importance imméritée, mais la réalité le rattrapera un jour. Ainsi, les années Mulroney, loin de signaler le grand renouveau des relations canado-américaines, laissent des historiens fort sceptiques.

John Herd Thompson et Stephen J. Randall insistent plutôt, dans *Canada and the United States: Ambivalent Allies*, sur le constat classique que les nations n'ont pas d'amis, mais seulement des intérêts, et que les États-Unis ont toujours traité le Canada exactement comme tous les autres pays.

De nombreux politiciens et politologues canadiens ont ga-

gné leur vie sur le thème des relations privilégiées entre les deux voisins. Thompson, directeur du Centre d'études canadiennes de l'université Duke et ex-professeur à McGill, et Randall, de l'université de Calgary, déboulonnent allègrement ce mythe qui visait (ou avait pour effet, au choix) essentiellement de gonfler l'importance du Canada sur la scène internationale.

Dans les faits, l'histoire des deux derniers siècles illustre l'accroissement constant des similitudes entre les politiques des deux pays et l'intégration grandissante du Canada dans l'orbite américaine. Rien en outre n'indique aux auteurs que le vent ait tendance à tourner, libre-échange ou non.

La persistance de ce mythe des relations privilégiées provoque d'ailleurs la confusion et l'incertitude parmi les Canadiens à chaque fois qu'une crise se pointe à l'horizon. Vu de Washington, toutefois, le Canada n'a pas plus d'importance politique que n'importe quel pays d'Amérique latine.

Cette relation asymétrique se

reflète dans tous les recoins de la politique, y compris dans le monde universitaire: le Canada fourmille d'experts en questions canado-américaines de toutes les sauces, alors que quelques Américains à peine y font carrière.

Les présidents Nixon, Ford et Reagan sont presque tombés en bas de leur chaise en apprenant que le Canada, non le Japon, était le principal partenaire commercial de leur pays. Un de leurs prédécesseurs, Franklin D. Roosevelt, réputé le meilleur ami du Canada, souhaitait ouvertement l'assimilation des francophones. Il faut dire qu'en 1867, le président de l'époque, Andrew Johnson, s'était bien gardé de féliciter la naissance de la confédération.

La petite histoire militaire ajoute un peu de saveur à ces relations ambiguës. Dans les années 1920, chaque pays avait dressé un plan de guerre contre l'autre. Dans les cartons canadiens se trouvait un projet d'envoyer des « colonnes volantes » s'emparer de Seattle et de Minneapolis pour neutraliser une attaque américaine en attendant

l'arrivée des secours britanniques.

De leur côté, nos voisins prévoyaient en cas de conflit une annexion pure et simple du Canada. Mais gardons-nous de tout cauchemar: les Américains se procurèrent les cartes essentielles à la préparation de leur invasion de l'Ouest tout simplement en écrivant au gouvernement canadien qui, fier de l'intérêt que lui portait son voisin, se fit un plaisir d'envoyer les documents.

De toutes les différences entre les deux pays, soulignent Thompson et Randall, la présence de la culture québécoise au sein de la mosaïque canadienne — à l'opposé du *melting pot* américain — occupe la place d'honneur. Faut-il y lire une invitation aux Anglo-Canadiens à tout faire pour protéger ce qui les distingue des Américains?

★ Thompson, John Herd et Stephen J. Randall. *Canada and the United States: Ambivalent Allies*. Athens, Georgia. The University of Georgia Press, 370 pages.

En Bref

La paix tente les loyalistes après l'IRA

BELFAST (AFP, Reuter) — Les gouvernements britannique et irlandais tentaient toujours, hier, de convaincre les milices loyalistes d'Irlande du Nord de suivre l'exemple de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et de déposer leurs armes.

Le ministre irlandais des Affaires étrangères, Dick Spring, et le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, ont d'ailleurs fait le point, hier soir, près de Belfast. Il s'agit de la première rencontre ministérielle entre Londres et Dublin depuis l'annonce, le 1er septembre, par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) d'un cessez-le-feu.

À Belfast, la tension était remontée, dimanche soir, avec l'attentat à la voiture piégée devant les locaux du Sinn Fein revendiqué par l'une des deux principales milices paramilitaires protestantes, la Force des Volontaires de l'Ulster (UVF).

L'attentat, qui n'a pas fait de blessé, a été condamné par Londres et Dublin, ce dernier demandant aux milices de mettre fin à la violence « le plus rapidement possible ».

Le Sinn Fein a réagi avec modération à l'attentat, qu'il a qualifié de « tentative grossière pour faire dérailler le processus de paix ». Celle-ci va échouer car « les Républicains ne vont pas réagir » et « les escadrons de la mort loyalistes ne réussiront pas à nous détourner du processus », a dit Tom Hartley, responsable du Sinn Fein à Belfast.

Les observateurs n'excluaient pas, hier, que la bombe puisse être le prélude à l'annonce d'un cessez-le-feu des loyalistes. Il est courant en effet qu'une démonstration de force devance l'annonce d'un assouplissement, comme l'a récemment prouvé l'IRA avant d'annoncer la cessation des opérations militaires.

M. Chris Hudson, un syndicaliste irlandais qui a eu, la semaine dernière, des contacts avec des proches de l'UVF, a fait état, hier, d'un « optimisme prudent » sur l'éventualité d'un cessez-le-feu des extrémistes protestants.

Par ailleurs, la police a rétabli les trois postes-frontière séparant l'Irlande de l'Ulster, symboliquement ouverts par des sympathisants du Sinn Fein pour saluer la trêve annoncée par l'IRA.

■ Arménie: une bombe fait 14 morts et 46 blessés

MOSCOU (AFP) — Une explosion d'origine criminelle, survenue dimanche sur le marché du village de Bagratchen (nord-est de l'Arménie), a fait 14 morts et 46 blessés selon un bilan qui n'est pas encore définitif, a annoncé un porte-parole du ministère de l'Intérieur arménien. L'explosion a été provoquée par une bombe placée dans un sac. Parmi les 14 morts recensés figurent 11 Arméniens et trois Géorgiens, dont deux d'origine azerbaïdjanaise.

■ Dialogue continu entre Cuba et les USA

NEW YORK (Reuter) — La quatrième session des pourparlers entre négociateurs cubains et américains pour tenter de limiter l'exode des « balseros » a été ajournée à aujourd'hui, hier, après 50 minutes de discussions. La délégation américaine, conduite par le secrétaire d'État adjoint, Michael Skol, est arrivée avec 45 minutes de retard au siège de la mission cubaine aux Nations unies, où manifestaient 200 à 300 personnes en scandant « Cuba si, Castro no! ». Washington a proposé de favoriser l'immigration légale en accordant plus de 20 000 visas par an si Cuba mettait fin à l'exode, alors que jusqu'à présent les États-Unis ont accordé environ 2700 visas par an. Selon le « New York Times », La Havane aurait déclaré aux Américains, dimanche, qu'il souhaitait au moins 100 000 visas.

■ Les solvants sèment la mort chez les jeunes

LONDRES (Reuter) — L'usage de solvants hallucinogènes est la seconde cause de mortalité chez les adolescents britanniques, après les accidents de la route, affirme une étude publiée, hier, par le magazine « Good Housekeeping ». Trois personnes meurent chaque semaine après avoir consommé de tels produits. La plupart d'entre elles ont entre 14 et 16 ans et 38% des victimes utilisaient ces substances pour la première fois. Selon l'enquête, 13% des adolescents ont goûté aux solvants vers l'âge de 15 ans. L'abus de solvants, dont le coût est très faible, provoque plus de morts que toutes les autres drogues, y compris l'héroïne et la cocaïne.

■ Le Djihad tue et blesse trois Israéliens

JERUSALEM (Reuter) — Hostile à l'accord sur l'autonomie palestinienne, le groupe intégriste du Djihad islamique a revendiqué, hier, la responsabilité d'un attentat contre une patrouille israélienne qui a fait un mort et deux blessés la veille au soir près d'une colonie juive de la zone autonome de Gaza. Ce coup de main a suscité une mise en garde du premier ministre Yitzhak Rabin, qui a affirmé qu'Israël serait amené à revoir l'application de l'accord d'autonomie faute d'une « action ferme et efficace de l'Autorité palestinienne pour mettre fin à la terreur des extrémistes opposés au processus de paix ».

■ Motus et bouche cousue pour Carlos

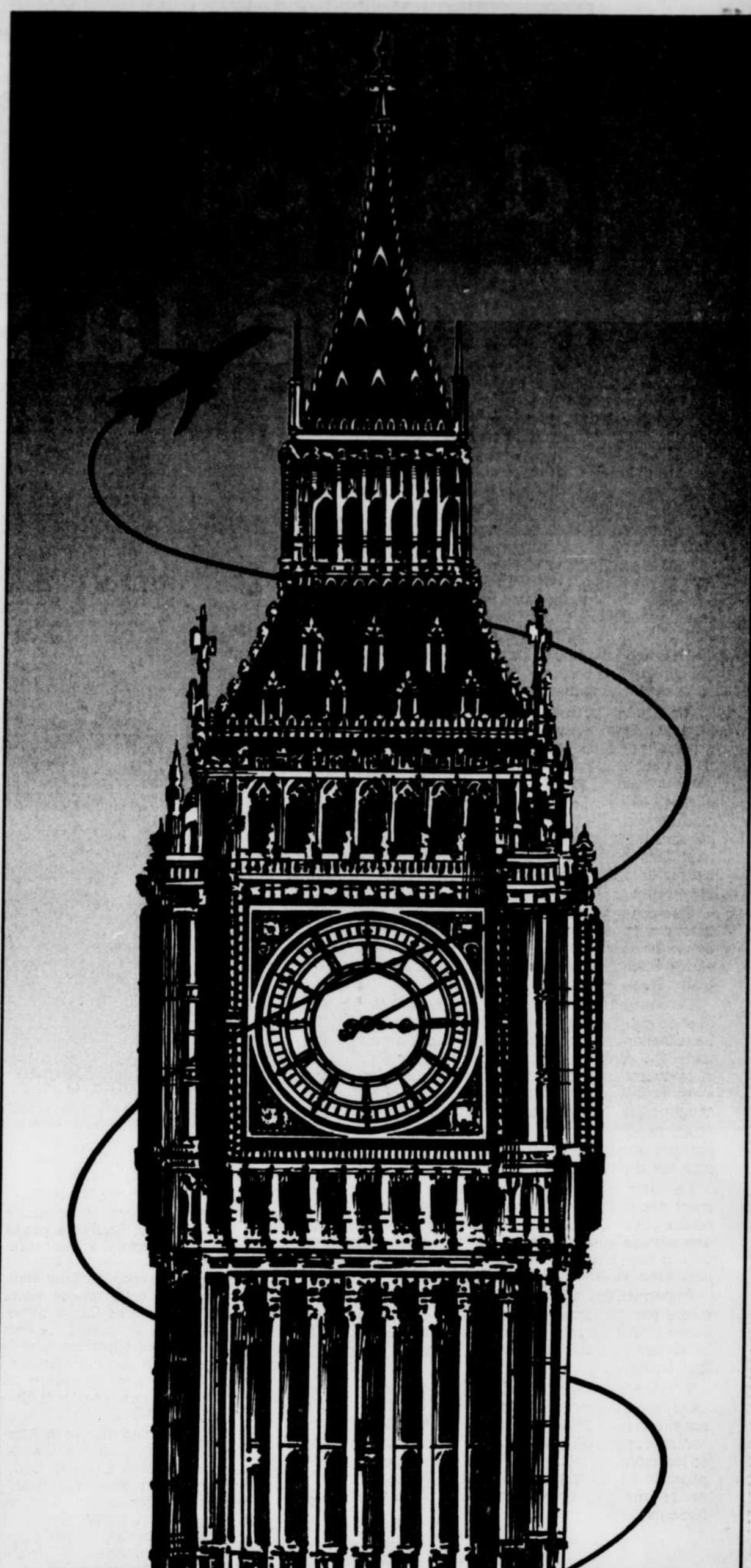
PARIS (AFP, Reuter) — Illitch Ramirez Sanchez, alias Carlos, s'est réfugié dans le silence, hier, lors de son premier interrogatoire par le juge Jean-Louis Bruguière, dans le dossier de l'attentat de la rue Marbeuf à Paris qui avait fait un mort et 63 blessés le 22 avril 1982, ont indiqué ses avocats Jacques Vergès et Mourad Oussedik. Accusant Paris et le Soudan de l'avoir séquestré dans l'illégalité, le 15 août, Carlos est resté deux heures et demie dans le bureau du juge. Il est arrivé au palais de justice, menotté les mains dans le dos, encadré par une dizaine de gendarmes mobiles.

■ Clinton a l'esprit aux élections législatives

BATH (AFP) — Le président Bill Clinton a donné, hier, à deux mois d'élections législatives déterminantes pour la poursuite de son mandat, le coup d'envoi de la campagne électorale, devant les ouvriers d'un chantier naval situé à Bath (Maine), réunis à l'occasion de Labor Day, la fête du travail. Les démocrates risquent de perdre la majorité au Sénat, et de céder de très nombreux sièges aux républicains à la Chambre de représentants. Plusieurs dossiers délicats pour le président vont en outre se greffer sur cette campagne décisive. À la rentrée, le Congrès doit poursuivre l'examen de la réforme du système de santé, première priorité de M. Clinton, qui est gravement menacée.

■ Vers une «Grande Mosquée Saddam»

BAGDAD (Reuter) — Le président Saddam Hussein a décidé de construire, au coeur de Bagdad, la plus grande mosquée du monde, ont déclaré, hier, les ingénieurs en précisant qu'ils travailleraient sous les ordres directs du président irakien. Les travaux devraient commencer bientôt. Cet édifice colossal fera 1800 mètres de long sur 700 mètres de large et sera doté de huit minarets et d'un dôme de 180 mètres de diamètre culminant à 150 mètres de hauteur, ont-ils précisé. Les grandes mosquées du monde se trouvent actuellement à la Mecque et à Médine, lieux saints de l'islam en Arabie saoudite.



FILEZ À L'ANGLAISE

Du 7 septembre au 2 octobre, vous pourriez gagner un voyage pour 2 personnes à Londres d'une valeur de 3800\$. Demandez votre bulletin de participation chez tous les marchands et déposez-le dans la boîte de tirage installée sur la promenade, en face du magasin Eaton. Le tirage aura lieu le lundi 3 octobre à 15 heures.

Aucun achat requis. Règlements disponibles au bureau administratif de Place Ste-Foy.



Vacances BRITISH AIRWAYS

Thomas Cook

LE SOLEIL

REPLAQUEZ VOTRE ARGENTERIE 25% DE RABAIS

Confiez votre précieuse argenterie à nos spécialistes. Ils lui redonneront son éclat original et sa beauté. Cette offre se termine le 17 septembre 1994.



BIRKS

PLACE STE-FOY, 653-4035

AUCUN DÉPÔT AVANT 6 MOIS AUCUN PAIEMENT - AUCUN INTÉRÊT MÊME SUR LES TAXES!

AVENTURE ELECTRONIQUE Le Futur c'est Aventure...

MULTI-MEDIA

Packard Bell



C.D. ROM INCLUS

Legend 2016

- Mémoire de 4 Mo (RAM)
- 210 Mo disque dur
- CD-ROM Double vitesse
- Carte de son 16 bits
- Clavier et Souris inclus
- Moniteur SVGA

RABAIS DE 200\$

1999⁰⁰ 1999 Reg. \$2199.00

HP DESJET 500, JET D'ENCRE COULEUR

Jet d'encre thermique sur papier ordinaire. Résolution 300x300ppp. 14 polices. True Type variables.



559⁰⁰

TIE FIGHTER

- DOS
- X-Wing 2
- Collection Star Wars



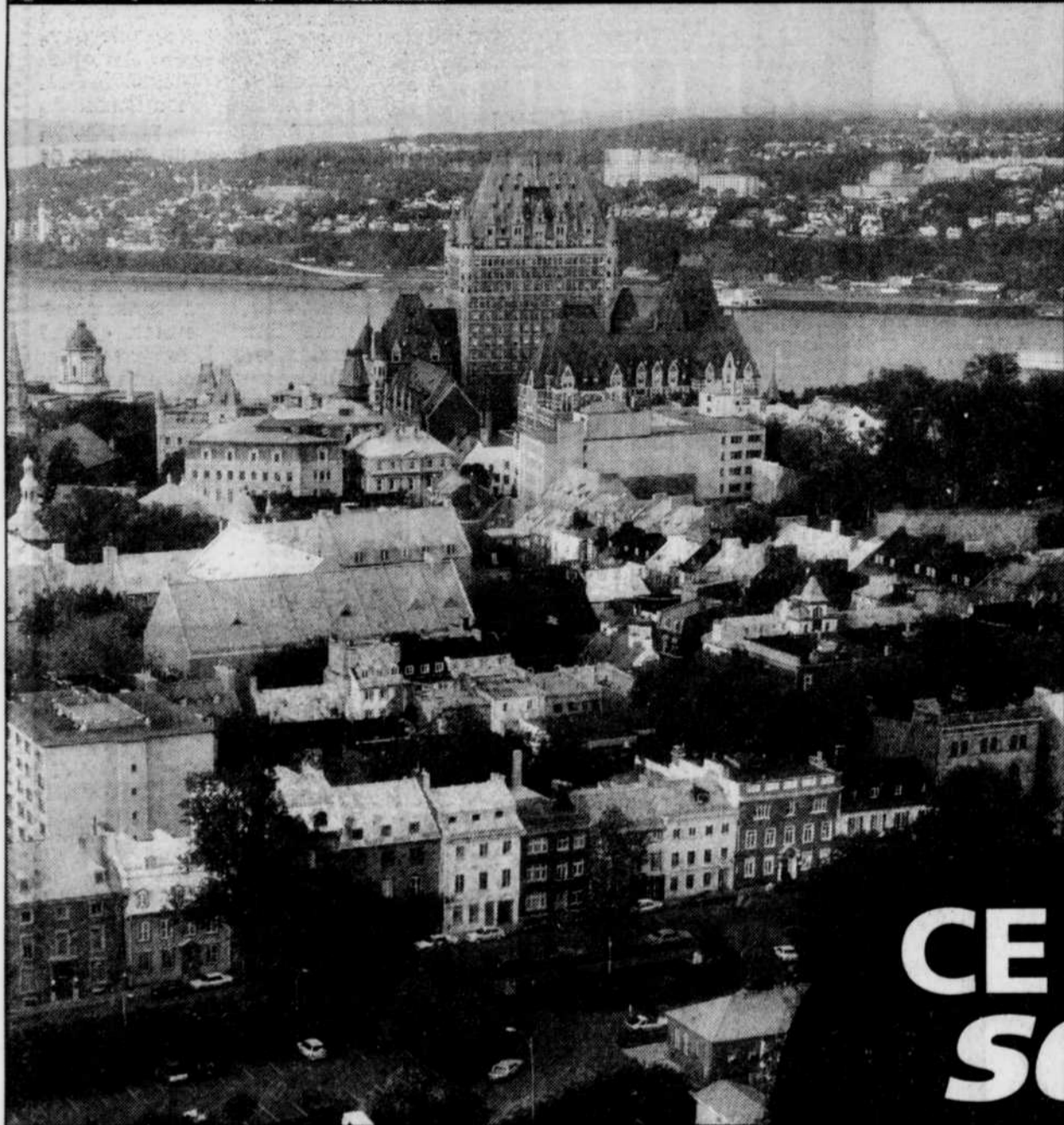
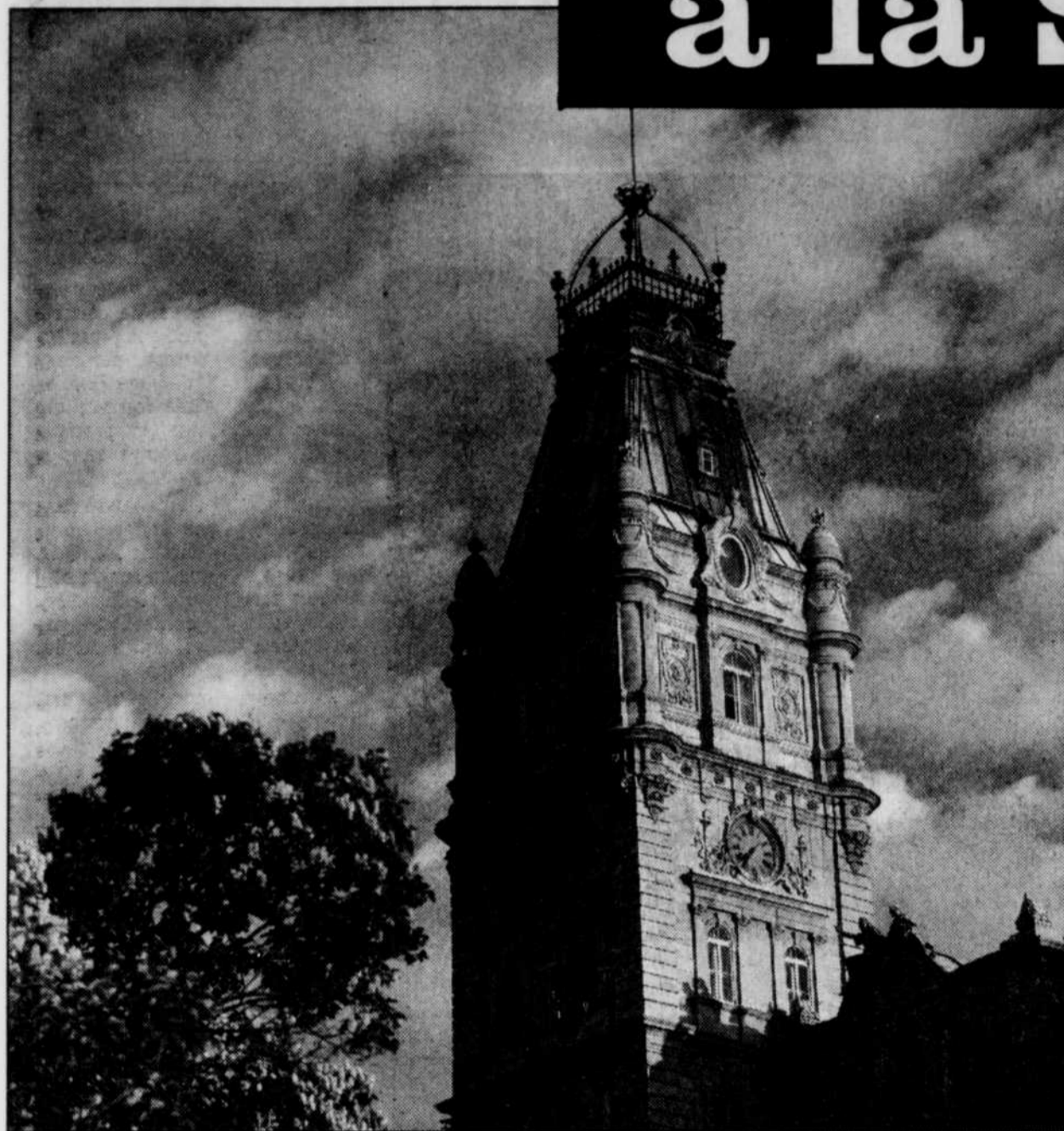
64⁹⁹

PLACE LEBOURGNEUF 5500 boul. Des Gradins Québec 628-5500

BOUTIQUES DE QUÉBEC ET DE LA RÉGION • Galerie de la Capitale • Galeries Chagnon • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Place du Royaume (Chicoutimi) • Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Bouco • La Grande Place (Kamouri)

GALERIES CHAGNON 300, Côte Passage Lévis 835-5500

Des nouvelles de votre Capitale à la SRC.



PHOTOS: CLAIRE DUFOUR

**CE
SOIR**

Lundi au vendredi

18h

Tous les jours de la semaine, à l'heure du souper, Jean Martin, entouré d'une équipe de journalistes chevronnés, vous propose un portrait complet de l'actualité régionale, nationale et internationale. Un temps d'arrêt pour être bien informé.

Animateur: **Jean Martin**

SRC  **Télévision**

De tout pour faire un monde